

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME JOURNÉE.

Lundi 1^{er} avril 1946.

Audience du matin.

LE PRÉSIDENT. — Les avocats ont-ils des questions à poser à l'accusé?

Dr SEIDL. — Oui, Monsieur le Président.

Témoin, le 23 août 1939 fut signé le Pacte secret entre l'URSS et l'Allemagne. Le préambule était à peu près ainsi rédigé: « En considération de la tension existant actuellement entre l'Allemagne et la Pologne, au cas où un conflit éclaterait, il est convenu ce qui suit... »

Vous souvenez-vous si ce préambule avait à peu près cette teneur?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne me rappelle pas la teneur exacte de ce préambule, mais l'idée était celle que vous venez d'exprimer.

Dr SEIDL. — Est-il exact que pendant les négociations à Moscou, le 23 août 1939, le chef du Service juridique des Affaires étrangères, le Dr Gaus, ait pris part, en tant que conseiller juridique, aux discussions et ait rédigé les projets des accords?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — L'ambassadeur Gaus a partiellement collaboré aux négociations et a, en effet, rédigé avec moi les projets des traités.

Dr SEIDL. — Je vais vous lire un passage contenant les paroles du Dr Gaus et vais vous poser quelques questions à la suite de ce texte.

LE PRÉSIDENT. — Docteur Seidl, quel document allez-vous lire?

Dr SEIDL. — Je lirai une partie d'une déclaration de l'ambassadeur Gaus qui figure sous le chiffre III et à la suite de cela je poserai quelques questions au témoin, parce qu'il y a des points de ce traité qui n'ont pas encore été suffisamment éclaircis.

LE PRÉSIDENT. — Oui, général Rudenko.

GÉNÉRAL RUDENKO. — Je ne sais, Monsieur le Président, quel rapport ont ces questions avec l'accusé Hess ou avec l'accusé Frank que défend le Dr Seidl. Je ne veux pas discuter le sens de cet affidavit car je n'y attache aucune importance. Je voudrais simplement attirer l'attention du Tribunal sur le fait que nous ne nous occupons pas de l'examen des questions qui se rapportent à la

politique des pays alliés, mais que nous faisons le procès des grands criminels de guerre. Des questions de ce genre de la part de la Défense ne constituent que des tentatives pour distraire le Tribunal des questions qui doivent être examinées dans ce Procès. Je voudrais vous demander de mettre un terme à ces questions car elles ne nous concernent pas.

(Le Tribunal délibère sur le siège.)

LE PRÉSIDENT. — Docteur Seidl, vous pouvez poser vos questions.

Dr SEIDL. — L'ambassadeur Gaus a déclaré dans son affidavit (numéro III) : « Le 23 août 1939 à midi arriva l'avion du ministre des Affaires étrangères du Reich que j'accompagnais en qualité de conseiller juridique dans les négociations projetées. L'après-midi du même jour, les premières discussions eurent lieu entre M. Ribbentrop et M. Staline. Du côté allemand, il y avait encore M. Hilger, conseiller d'ambassade, qui faisait fonction d'interprète et peut-être aussi le comte Schulenburg, mais moi-même je n'y ai pas pris part.

« Le ministre des Affaires étrangères revint très satisfait de ce long entretien et déclara qu'il était à peu près certain que l'on en viendrait à la signature du traité désiré par l'Allemagne. La continuation des pourparlers, ainsi que la signature des documents, étaient envisagées pour le soir même. J'ai pris part moi-même à ces discussions, l'ambassadeur comte Schulenburg y a pris part également, ainsi que le conseiller d'ambassade Hilger. Du côté russe, les négociations furent conduites par MM. Staline et Molotov, qui avaient pour interprète M. Pavlov. Il n'y eut aucune difficulté à nous mettre d'accord sur la teneur du texte du Pacte de non-agression germano-soviétique. M. von Ribbentrop avait inséré lui-même dans le préambule aux accords que j'avais préparés, une phrase à portée lointaine concernant la formation de liens amicaux dans les rapports des deux pays. M. Staline s'y opposa en faisant remarquer que le Gouvernement soviétique ne pouvait pas présenter tout à coup au public allemand et soviétique des assurances d'amitié, après avoir été pendant six ans couvert d'injures nauséabondes par le Gouvernement nazi. Là-dessus, cette phrase du préambule en question fut rayée ou modifiée.

« A côté du Pacte de non-agression, on parla longuement d'un document secret séparé qui reçut le nom de « Protocole secret » ou de « Protocole additionnel secret » et qui prévoyait une délimitation de sphères respectives d'intérêts en Europe. Je ne me souviens plus exactement si l'on a employé l'expression « sphère d'intérêts » ou une autre expression similaire. Dans ce document, l'Allemagne déclarait se désintéresser politiquement de la Lettonie, de la Finlande et de l'Esthonie, mais revendiquait la Lituanie comme faisant

partie de sa sphère d'influence. Au sujet de l'abandon par l'Allemagne des deux pays baltes, une controverse s'éleva quand le ministre allemand, se conformant à ses instructions, réclama une option sur une certaine partie du territoire balte. Cette proposition fut rejetée par les Soviets, surtout à cause des ports libres de glace de ce territoire. Le ministre des Affaires étrangères du Reich avait déjà discuté ce point au cours de sa première conversation. Il avait appelé Hitler et ne put l'obtenir qu'au cours de la seconde discussion ; il parla alors directement avec Hitler qui lui donna l'autorisation d'accepter le point de vue soviétique.

« Quant au territoire polonais, on se mit d'accord sur une ligne de démarcation. Je ne peux me rappeler si elle figura sur la carte jointe au document ou si elle a seulement été décrite dans ce dernier. En outre, un arrangement fut conclu au sujet de la Pologne, établissant approximativement que les deux Puissances procéderaient d'un commun accord au règlement définitif des questions concernant ce pays. Il serait cependant possible que ces derniers accords concernant la Pologne n'aient été conclus que lorsque les changements indiqués plus loin dans le paragraphe 5 des clauses secrètes ont été introduits.

« Quant aux pays balkaniques, il fut confirmé que l'Allemagne y avait seulement des intérêts économiques. Le Pacte de non-agression et les clauses secrètes furent signés à une heure avancée de la même nuit. »

Témoin, l'affidavit de l'ambassadeur Gaus fait mention d'une convention suivant laquelle les deux Puissances régleraient en accord l'une avec l'autre la question de la Pologne. Cet accord était-il déjà conclu le 23 août ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. La crise germano-polonaise était déjà sérieuse, et, naturellement, cette question fut discutée. Je tiens à préciser, ici, qu'il ne faisait aucun doute, dans l'esprit du Führer comme dans celui de Staline, que si les négociations avec la Pologne échouaient, les régions qui avaient été arrachées par la force des armes à nos deux Puissances, pouvaient bien être reprises par la même méthode. C'est ainsi qu'après la victoire, les régions de l'Est furent occupées par les troupes soviétiques et les régions de l'Ouest par les troupes allemandes. Cela ne fait aucun doute que Staline, pour cette raison, ne pourra jamais faire à l'Allemagne le reproche d'une agression ou d'une guerre d'agression pour son action en Pologne. Si l'on parle ici d'agression, alors les deux pays sont coupables.

Dr SEIDL. — Est-ce que la ligne de démarcation prévue par ces clauses secrètes a été seulement décrite ou bien a-t-elle été tracée sur une carte jointe au Protocole secret ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — La ligne de démarcation fut dessinée approximativement sur une carte. Dans ses grandes lignes, elle passait le long des rivières Rysia, Bug, Narev et San. Je me souviens très bien de ces cours d'eau. C'était cette ligne de démarcation qui devait être adoptée en cas de conflit armé avec la Pologne.

Dr SEIDL. — Est-il exact que, d'après ce traité, la plus grande partie de la Pologne revenait, non pas à l'Allemagne, mais à l'Union Soviétique ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne connais plus maintenant les proportions exactes, mais en tout cas, l'accord spécifiait que les territoires situés à l'est de ces rivières seraient occupés par l'Union Soviétique, et ceux situés à l'ouest par les troupes allemandes, à un moment où l'organisation de ces territoires, telle qu'elle fut entreprise par l'Allemagne, n'avait pas encore été prévue et n'avait pas été discutée entre Hitler et moi-même. Par la suite, le Gouvernement Général fut formé, quand les régions perdues par l'Allemagne après la première guerre mondiale lui furent de nouveau incorporées.

Dr SEIDL. — Maintenant, autre chose ; vous avez dit vendredi dernier que vous désiriez obtenir l'adhésion de la Russie au Pacte Tripartite. Pourquoi avez-vous échoué ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — A cause des exigences de la Russie. J'étais convenu avec M. Molotov à Berlin de poursuivre des négociations par la voie diplomatique. Je voulais essayer d'influencer le Führer pour arriver à trouver un accord ou un compromis sur les exigences que M. Molotov avait formulées à Berlin. C'est alors que Schulenburg nous envoya une note de Moscou nous transmettant les exigences russes. Elle contenait tout d'abord une demande renouvelée pour la Finlande. Le Führer répondit alors à M. Molotov qu'il ne voulait pas que la campagne d'hiver de 1940 fut suivie d'une autre guerre dans le Nord. Cependant, on nous renouvela des exigences relatives à la Finlande et nous supposâmes qu'il s'agissait de l'occupation de ce pays. Ceci compliqua le problème car le Führer l'avait déjà refusé. Les Russes présentaient encore une autre exigence au sujet des Balkans et de la Bulgarie. La Russie voulait avoir là-bas des bases et entretenir d'étroites relations avec la Bulgarie. Le Gouvernement bulgare, que nous avions pressenti, ne le désirait pas. D'ailleurs, cette pénétration russe dans les Balkans inquiétait beaucoup le Führer et Mussolini à cause des intérêts économiques que nous avons là-bas : céréales, pétrole, etc. Mais par-dessus tout, il y avait la volonté du Gouvernement bulgare lui-même qui s'y opposait. Enfin, troisièmement, il y avait les exigences russes concernant les Détroits et les bases militaires des Dardanelles et le vœu que Molotov m'avait déjà exprimé à Berlin de s'assurer au moins quelques intérêts dans les

détroits de la Baltique. M. Molotov m'avait dit lui-même que la Russie s'intéressait beaucoup au Skagerrak et au Kattegat. J'ai fait part de ces exigences et de ces désirs au Führer qui me dit d'entrer en relation avec Mussolini qui était fortement intéressé lui-même par certaines de ces exigences. Ce qui fut fait. Mais ni pour les Balkans, ni pour les Dardanelles, Mussolini ne se déclara d'accord. Pour ce qui est de la Bulgarie, j'ai déjà dit que la Bulgarie ne voulait rien entendre; quant à la Finlande, ni le Führer, ni la Finlande elle-même ne voulaient accepter ces exigences de l'Union Soviétique.

On discuta pendant des mois. Je me souviens qu'à la réception d'un télégramme émanant de Moscou en décembre 1940, j'eus un très long entretien avec le Führer. J'avais l'impression que si, sous une forme quelconque, nous pouvions arriver à un compromis entre les exigences russes et les désirs des différents intéressés, nous pourrions alors former une coalition si forte qu'à la fin elle déciderait quand même l'Angleterre à accepter la paix.

LE PRÉSIDENT. — C'est une réponse à quelle question? Quelle question avez-vous posée?

Dr SEIDL. — Il a déjà répondu à la question.

LE PRÉSIDENT. — Docteur Seidl, si l'accusé a déjà répondu à la question vous devriez l'arrêter.

Dr SEIDL. — Très bien. J'en arrive à une autre question: quelle était l'opinion de Hitler sur la force militaire de l'Union Soviétique?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Adolf Hitler m'a dit un jour les paroles suivantes, à une époque où il avait des inquiétudes sur ce qui allait se passer en Russie et sur les préparatifs qui étaient en cours contre l'Allemagne. Il me dit: « Nous ne savons naturellement pas ce qui se cache derrière cette porte, si nous nous voyions un jour dans l'obligation de l'enfoncer ». J'en ai conclu, ainsi que d'autres déclarations que fit le Führer à ce moment, que, prenant pour base les informations qui lui étaient transmises sur la Russie, il avait de très grands soucis sur la puissance et l'accroissement possible de la puissance de l'Union Soviétique.

Dr SEIDL. — Encore une dernière question: quels sont les motifs qui ont amené Hitler à prévenir une offensive de l'Union Soviétique?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Voilà comment les choses se sont passées...

LE PRÉSIDENT. — Ce sujet n'a-t-il pas été traité sous toutes ses faces par l'accusé Göring? Vous représentez ici l'accusé Hess.

Dr SEIDL. — Si le Tribunal est convaincu que la question a déjà été traitée, je renonce à le faire à nouveau.

LE PRÉSIDENT. — Avant de vous asseoir, Docteur Seidl, je suppose que vous avez présenté un affidavit de Gaus à l'accusé dans l'intention de lui demander de confirmer l'exactitude du contenu de cet affidavit ?

Dr SEIDL. — Oui.

LE PRÉSIDENT. — Vous ne lui avez pas présenté le paragraphe 4 de l'affidavit.

Dr SEIDL. — Je n'en ai lu que le paragraphe 3 ; je n'ai pas lu les paragraphes 1, 2, 4 et 5 afin de gagner du temps.

LE PRÉSIDENT. — La réponse à ma question était donc négative. Vous ne lui avez pas présenté cet affidavit. Ne pourriez-vous pas lui présenter la fin du paragraphe ainsi rédigé : « Le ministre des Affaires étrangères du Reich avait choisi ses mots de telle façon qu'un conflit armé entre l'Allemagne et la Pologne n'apparût pas comme un fait sur le point de se réaliser, mais seulement comme une possibilité menaçante. Les hommes d'État soviétiques ne donnèrent aucune explication susceptible de constituer une approbation d'un tel conflit ou un encouragement à le faire. Les représentants soviétiques se sont bornés à prendre connaissance des explications des représentants allemands ». Est-ce exact ?

Dr SEIDL. — C'est exact.

LE PRÉSIDENT. — Je pose la question à l'accusé. Est-ce exact ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je peux répondre ceci : lorsque je partis pour Moscou, aucune décision définitive n'avait été prise par le Führer...

LE PRÉSIDENT. — Ne pourriez-vous répondre à ma question de façon directe ? Je vous ai demandé si ce que dit l'affidavit est exact ou non. Vous pourrez donner des explications par la suite.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Pas tout à fait, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT. — Maintenant vous pouvez vous expliquer.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Ce n'est pas tout à fait exact, en ce sens que la décision d'attaquer la Pologne n'avait en aucune façon été prise par le Führer. Cependant, il n'y a aucun doute qu'il devînt parfaitement clair au cours des discussions à Moscou, qu'il subsistait à tout moment la possibilité d'un tel conflit si le dernier effort de négociation échouait.

LE PRÉSIDENT. — Quelle différence y a-t-il entre vos paroles et ce que je viens de vous lire ? Je vous ai lu le passage suivant : « Le ministre des Affaires étrangères du Reich avait choisi ses mots de telle façon qu'un conflit armé entre l'Allemagne et la Pologne n'apparût pas comme un fait sur le point de se réaliser, mais seulement comme une possibilité menaçante ».

Votre explication est exactement la même. C'est tout.

Dr SEIDL. — Monsieur le Président, puis-je dire quelques mots à ce sujet? Le témoin Gaus n'était présent qu'au second entretien. Il n'a pas assisté à la très longue première conversation qui a eu lieu entre le témoin Ribbentrop, d'une part, et MM. Molotov et Staline d'autre part. A cette conversation, précisément, assistait le conseiller d'ambassade Hilger et je prie le Tribunal, étant donné l'importance de ce sujet, de bien vouloir entendre le témoin Hilger dont l'audition a été admise.

LE PRÉSIDENT. — Docteur Seidl, vous savez que vous pouvez faire par écrit toutes les demandes de comparution de témoins que vous voulez. En outre, je tiens à faire remarquer, selon le désir du Tribunal, que le témoin Gaus est à la disposition du Ministère Public.

Dr SEIDL. — Je me réfère à l'attestation sous la foi du serment faite par le témoin Gaus et je la dépose sous le numéro Rudolf Hess-16.

LE PRÉSIDENT. — Oui, très bien.

M. DODD. — Plaise au Tribunal. Autant que je sois bien informé, le témoin Gaus pourrait quitter Nuremberg. J'ai tiens à dire que nous aimerions qu'il soit retenu ici assez longtemps pour permettre de le contre-interroger, éventuellement.

LE PRÉSIDENT. — Très bien. D'autres avocats ont-ils des questions à poser?

Dr NELTE. — L'accusé Keitel déclare qu'en automne 1940, lorsque l'idée d'une guerre contre l'Union Soviétique fut exprimée par Hitler, il se rendit à Fuschl afin de vous parler de cette question. Il croyait que vous aviez aussi des craintes à ce sujet. Vous souvenez-vous si Keitel, à la fin d'août ou au début de septembre, se rendit à Fuschl?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. En effet il m'a rendu visite à ce moment-là.

Dr NELTE. — Vous souvenez-vous si Keitel vous fit alors connaître son point de vue sur le grand danger que présenterait une guerre éventuelle?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. En effet il m'en a parlé à ce moment-là; je crois qu'il m'a dit que le Führer lui en avait parlé.

Dr NELTE. — Je voudrais savoir ce qui est alors arrivé: Keitel prétend vous avoir parlé d'un memorandum qu'il avait l'intention de soumettre à Hitler et qui se rapportait aux considérations dont il fallait tenir compte en cas de guerre avec l'Union Soviétique.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est exact. Le Feldmarschall Keitel m'a dit à ce moment qu'il avait l'intention de présenter un

mémorandum au Führer et il exprima ses craintes au sujet d'un conflit éventuel qui opposerait l'Allemagne à l'Union Soviétique.

Dr NELTE. — Aviez-vous l'impression que le Feldmarschall Keitel était opposé à cette guerre, à cette époque ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. J'avais absolument cette impression.

Dr NELTE. — Est-il vrai qu'il vous ait demandé, comme suite à cette conversation, de soutenir son point de vue auprès de Hitler ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, cela aussi est exact et je lui ai dit que je le ferais, que je parlerais à Hitler et qu'il devait le faire également.

Dr NELTE. — Une autre question concernant l'évasion du général français Giraud : est-il exact que Keitel, lorsque le général Giraud s'évada de Königstein, vous demanda de prendre des mesures pour préparer, par la voie du Gouvernement français, le retour volontaire du général Giraud ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. A ce moment, il m'a demandé s'il ne serait pas possible, en négociant avec le Gouvernement français, d'obtenir le retour du général en captivité.

Dr NELTE. — Est-ce qu'à la suite de ces faits, grâce à l'intervention de l'ambassadeur Abetz, une rencontre eut lieu avec le général Giraud, en France occupée ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, en effet, cette rencontre a eu lieu. Je crois que l'ambassadeur Abetz a rencontré M. Giraud qui, si mes souvenirs sont exacts, était accompagné de M. Laval. L'ambassadeur a tout tenté pour convaincre le général Giraud, mais il n'y est pas arrivé. On avait autorisé le général à venir librement ; il est ensuite reparti avec M. Laval.

Dr NELTE. — Le Ministère Public a parlé ici d'un ordre relatif à la marque au fer rouge infligée aux prisonniers de guerre russes. L'accusé Keitel en est rendu responsable. Il déclare avoir examiné cette question avec vous au Quartier Général qui se trouvait alors à Vinnitza, ce qui était normal car toutes ces questions de prisonniers de guerre concernaient également le ministère des Affaires étrangères et son service du Droit international. Vous savyez-vous si, en cette occurrence, le Feldmarschall Keitel vous a demandé si cette marque au fer rouge que désirait Hitler pouvait se concilier avec le droit des gens.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Voilà ce qui s'est passé. J'avais entendu parler de ce projet de marquer les prisonniers de guerre et je suis allé au Grand Quartier Général m'en entretenir avec le Feldmarschall Keitel. Je pensais que c'était une chose impossible.

Le Feldmarschall Keitel était de cet avis et, si je m'en souviens bien, je crois qu'il a donné plus tard des ordres pour que cette proposition n'ait pas de suite.

Dr NELTE. — Je n'ai plus d'autres questions à poser.

FLOTTENRICHTER OTTO KRANZBÜHLER (avocat de l'accusé Dönitz). — Témoin, quand avez-vous fait la connaissance de l'amiral Dönitz ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai fait sa connaissance après sa nomination de Commandant en chef de la Marine de guerre.

FLOTTENRICHTER KRANZBÜHLER. — C'était en 1943 ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, je crois.

FLOTTENRICHTER KRANZBÜHLER. — Est-ce que l'amiral Dönitz, soit avant, soit après, a eu ou a essayé d'avoir une influence quelconque sur la politique extérieure du Reich ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'ai jamais entendu dire que l'amiral Dönitz ait tenté d'exercer une influence, quelle qu'elle fût, sur la politique allemande.

FLOTTENRICHTER KRANZBÜHLER. — Vous souvenez-vous d'une visite du maréchal Antonesco au Quartier Général du Führer le 27 février 1944 ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je me souviens de cette visite, mais pas de la date. Le maréchal Antonesco venait fréquemment voir le Führer, à peu près deux fois par an. Vous disiez au début de 1944 ?

FLOTTENRICHTER KRANZBÜHLER. — Oui, le 27 février 1944.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, je crois que c'est exact et qu'il est venu au début de 1944 chez le Führer.

FLOTTENRICHTER KRANZBÜHLER. — Vous souvenez-vous si le maréchal Antonesco fut invité à la discussion sur la situation militaire.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, j'en suis à peu près sûr, car la plupart du temps, lorsque le maréchal Antonesco venait, le Führer lui expliquait toujours la situation militaire, c'est-à-dire qu'il l'invitait à prendre part aux discussions militaires qui avaient lieu l'après-midi. Je ne peux pas donner de date exacte, mais il n'y a pas de doute que le maréchal Antonesco ait pris part à la discussion militaire en février.

FLOTTENRICHTER KRANZBÜHLER. — En dehors des questions militaires, est-ce que le maréchal Antonesco a pris part à des discussions politiques ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, lors des visites du maréchal Antonesco, le Führer, immédiatement, s'entretenait avec lui, soit

seul, soit quelquefois en ma présence. Mais la plupart du temps, il parlait seul avec lui car il était chef d'État et ils avaient ensemble des discussions politiques très détaillées. Généralement, je ne rejoignais qu'après ces discussions.

FLOTTENRICHTER KRANZBÜHLER. — L'amiral Dönitz a-t-il pris part à ces discussions politiques ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Certainement pas, car le Führer a rarement admis la présence des chefs militaires à ces discussions avec le maréchal Antonesco. Plus tard, cependant, il fit quelques exceptions, mais je ne me souviens pas que l'amiral Dönitz ait jamais pris part à une discussion avec le maréchal Antonesco.

FLOTTENRICHTER KRANZBÜHLER. — Je n'ai plus d'autres questions à poser.

Dr **WALTER SIEMERS** (avocat de l'accusé Raeder). — Témoin, le Ministère Public a présenté un document concernant un entretien que vous avez eu avec le ministre des Affaires étrangères japonais, Matsuoka, le 29 mars 1941. Le document porte le n° PS-1877 (USA-152). Une partie de ce document, qui a été lue au cours de l'audience par les soins du Ministère Public, figure au procès-verbal des débats (Tome III, page 389). Je lis ce passage qui concerne le Grand Amiral Raeder :

« Puis le ministre des Affaires étrangères du Reich revint à la question de Singapour. Les Japonais ayant exprimé leurs craintes au sujet d'éventuelles attaques de sous-marins partant des bases des Philippines, ou d'une intervention de la flotte britannique de la Méditerranée ou de la Home Fleet, il avait envisagé la question avec l'amiral Raeder. Celui-ci lui avait affirmé que la Marine anglaise aurait tant à faire cette année dans les eaux territoriales britanniques et en Méditerranée qu'elle ne pourrait pas envoyer un seul bateau en Extrême-Orient; à son avis, les sous-marins américains étaient si mauvais que les Japonais n'avaient pas à s'en inquiéter. »

Témoin, l'accusé Raeder affirme qu'en votre qualité de ministre des Affaires étrangères, vous n'avez jamais parlé avec lui de questions stratégiques concernant le Japon, ou tout au moins de la valeur ou de la non-valeur des sous-marins américains. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir éclaircir ce point ici. Peut-être y a-t-il une erreur de personne ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est très possible. Je ne me souviens pas avoir jamais parlé avec l'amiral Raeder de la stratégie germano-japonaise; le fait était que nous nous consultations assez rarement avec le Japon sur ces questions.

Je l'ai peut-être dit au ministre des Affaires étrangères Matsuoka, mais il est possible que je n'aie fait que répéter les paroles du

Führer. De moi-même, je n'aurais pas pu le dire, parce que je n'en savais rien, mais je sais que le Führer m'a fréquemment entretenu de ces différentes questions, particulièrement du Japon. Il serait donc possible que ces paroles n'aient pas été prononcées par le Grand Amiral Raeder, mais par le Führer.

Dr SIEMERS. — Ce document porte le titre : « Conférence entre le ministre des Affaires étrangères du Reich et le ministre japonais Matsuoka. »

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, je l'ai vu, mais il est possible que le Führer me l'ait dit. Je pense même que c'est probable. Il est possible aussi qu'une erreur se soit glissée dans le compte rendu ; cela, je n'en sais rien.

Dr SIEMERS. — Témoin, avez-vous parlé à l'accusé Raeder des conversations politiques que vous avez eues avec Matsuoka et avec Oshima ? L'avez-vous mis au courant de ces questions ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, cela n'a pas été le cas.

Dr SIEMERS. — Avez-vous quelquefois, avec le Grand Amiral Raeder, discuté d'autres questions politiques ? L'avez-vous mêlé à des négociations politiques ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, ce n'est pas exact. Cela n'existait pas chez nous. Généralement, le Führer séparait nettement la politique des questions militaires. Ainsi, moi-même, comme ministre des Affaires étrangères, je n'ai jamais eu la possibilité de discuter de questions militaires ou stratégiques dans mon bureau, mais quand il y avait des discussions de politique étrangère, elles avaient lieu chez le Führer. Comme je l'ai vu ici pour la première fois d'après les documents déposés, les questions étaient tenues nettement séparées, même là. Autrement dit, s'il y avait de telles discussions, ce dont je ne peux me souvenir actuellement, elles ne pouvaient avoir lieu que chez le Führer lui-même.

Dr SIEMERS. — Je vous remercie.

Dr LATERNSENER. — Témoin, Steengracht, secrétaire d'État aux Affaires étrangères que l'on a entendu ici comme témoin, m'a répondu négativement quand je lui ai demandé si on traitait devant les chefs militaires de questions politiques ; je vous demande si vous, en votre qualité de ministre des Affaires étrangères, parliez fréquemment de questions politiques avec les grands chefs militaires ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non ; je dois répondre à cette question de la même façon que pour la précédente. Ce n'était pas la coutume chez nous : toutes les questions politiques et les questions militaires étaient exclusivement traitées par le Führer ; le Führer me donnait des directives dans le domaine diplomatique et politique et il disait également aux chefs militaires ce qu'ils devaient faire.

Les informations militaires qui pouvaient m'être données très occasionnellement, l'étaient par le Führer, mais le fait se produisait rarement. Ce que les chefs militaires devaient savoir au point de vue politique, ils ne l'ont jamais appris par moi mais directement par le Führer.

Dr LATERNSEER. — Je vous remercie. Je n'ai pas d'autres questions à poser.

M. GEORG BOEHM (avocat des SA). — Témoin, avez-vous reçu un ordre ou des instructions selon lesquels vous deviez informer les chefs SA de l'évolution et de la conduite de la politique étrangère ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, cet ordre n'existait pas et je n'ai reçu aucune instruction de ce genre.

M. BOEHM. — La direction des SA avait-elle une influence quelconque sur la politique étrangère ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Absolument aucune.

M. BOEHM. — Je voudrais encore vous poser une question au nom de mon très estimé collègue, le Dr Sauter, actuellement souffrant : en 1943, avez-vous été témoin d'un entretien entre Himmler et Hitler au cours duquel on examina la question de savoir si von Schirach, qui était alors Reichsleiter, serait traduit devant le Tribunal du peuple ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact.

M. BOEHM. — Quelles suites aurait eues pour Schirach un pareil procès devant le Tribunal du peuple ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne puis évidemment le dire exactement car je ne suis pas tout à fait au courant de l'affaire. Je sais simplement que Himmler, en ma présence, a proposé au Führer de le faire comparaître devant ce tribunal, pour un motif quelconque. Je ne connais pas les détails, ils ne m'intéressaient pas. J'ai dit au Führer qu'à mon avis, cela ferait une très mauvaise impression à l'étranger et je sais que le Führer n'a pas répondu à Himmler ; en tout cas, il ne lui a donné aucun ordre et je ne puis vous dire quelles auraient été les suites de cette affaire, mais quand une telle proposition venait de Himmler, les conséquences en étaient toujours très sérieuses.

M. BOEHM. — Comment se fait-il que vous ayez été témoin de cette conversation et comment avez-vous réagi ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'était par pur hasard et je viens de vous dire que j'ai dit au Führer et à Himmler que cela ferait une très mauvaise impression.

M. BOEHM. — Je vous remercie. Je n'ai pas d'autres questions à poser.

LE PRÉSIDENT. — Les avocats ont-ils d'autres questions à poser ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Témoin, lorsque vous avez commencé à conseiller Hitler dans le domaine de la politique étrangère, en 1933, connaissiez-vous la déclaration de la Société des Nations de 1927 ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne sais pas du tout de quelle déclaration de la Société des Nations vous parlez.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous ne vous souvenez pas de la déclaration de la Société des Nations de 1927 ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — La Société des Nations a fait beaucoup de déclarations; voulez-vous me dire de quelle déclaration il s'agit ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est une déclaration importante faite en 1927 et concernant les guerres d'agression.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne connais pas cette déclaration en détail mais il est évident que la Société des Nations, comme tout le monde, était opposée aux guerres d'agression et, à ce moment, l'Allemagne faisait partie de la Société des Nations.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — L'Allemagne était membre de la Société des Nations. Le préambule de cette déclaration est le suivant: «... constatant que la guerre d'agression ne doit jamais servir comme moyen de régler des différends entre États et que, de ce fait, elle constitue un crime international...» Connaissez-vous ce préambule ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne connais pas cette déclaration en détail.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est pourtant une question très importante, qui aurait dû vous être familière puisque vous deviez conseiller Hitler, qui était alors Chancelier, dans le domaine de la politique étrangère.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Cette déclaration est certainement importante; elle correspondait à mon opinion, mais malheureusement l'avenir a montré que la Société des Nations n'était pas en mesure de sauver l'Allemagne du chaos.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Avez-vous toujours été de cet avis ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'ai pas très bien compris votre question ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Avez-vous toujours été d'accord avec les idées exprimées dans ce préambule ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, j'étais d'accord sur le principe, mais d'autre part j'étais d'avis qu'il fallait aider l'Allemagne sous une forme quelconque.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien, j'ai compris : en dehors de cela vous ne connaissiez pas très bien la déclaration en question, mais connaissiez-vous en détail le Pacte Briand-Kellogg ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, je le connaissais.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Étiez-vous d'accord avec les idées exprimées dans le préambule et dans le Pacte lui-même prévoyant une renonciation à la guerre considérée comme instrument de politique nationale ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Voulez-vous nous exposer comment vous avez réalisé ce point de vue ? Je prends un premier exemple. Direz-vous devant ce Tribunal que, dans la mesure où vous êtes informé, aucune pression ne fut exercée et aucune menace formulée à l'encontre de M. von Schuschnigg ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Vous parlez de la conférence qui eut lieu à l'Obersalzberg avec Hitler ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Oui, le 12 février.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — A cette conférence...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Témoin, répondez d'abord à la question et ensuite vous donnerez vos explications. Est-ce que vous affirmez qu'aucune pression ne fut exercée et aucune menace portée à l'encontre de M. von Schuschnigg le 12 février ? Répondez par oui ou par non et vous donnerez votre explication ensuite.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Dans le sens où vous l'entendez, non. Je crois que la puissante personnalité du Führer avait fait une telle impression sur Schuschnigg ainsi que les arguments qui lui avaient été donnés, que Schuschnigg, de lui-même, accepta finalement les propositions de Hitler.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Maintenant nous allons entrer dans le détail.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Puis-je continuer ? Après la première conversation avec Adolf Hitler, j'eus personnellement une conversation avec Schuschnigg au cours de laquelle je vis comment il avait réagi aux paroles du Führer. Profondément impressionné par Hitler et ses arguments, Schuschnigg dit devant moi au cours de cette conversation, qui fut extrêmement cordiale, que lui-même — et je cite ses paroles — considérait cette rencontre comme une date historique marquant une étape dans le rapprochement des deux peuples.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Qui était présent au Berghof, je ne dis pas dans la salle même, mais dans le bâtiment ou aux environs ? Hitler, vous-même, l'accusé von Papen et l'accusé Keitel, le général Sperrle et le général von Reichenau ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je crois que c'est exact, oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et le matin du 12? Je crois que Hitler et von Schuschnigg restèrent ensemble environ deux heures avant le déjeuner. N'est-ce pas exact?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne me souviens pas exactement du temps, mais en tout cas ils eurent une longue conversation.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et après le déjeuner? Von Schuschnigg fut autorisé à s'entretenir brièvement avec son ministre des Affaires étrangères, Guido Schmidt, est-ce exact?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne peux pas le dire exactement, mais c'est très possible.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et après cela von Schuschnigg et Guido Schmidt ont été convoqués par vous et l'accusé von Papen? Est-ce exact?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne m'en souviens pas et je ne le crois pas.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous ne vous en souvenez pas? Réfléchissez.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne vois pas. Est-ce que vous dites... Peut-être ai-je mal compris la question?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je la pose de nouveau. Après une conversation que Schuschnigg eut avec Guido Schmidt, vous avez fait appeler Schuschnigg et Schmidt en présence de l'accusé von Papen et c'est de cette conversation que je parle. Est-il exact que vous et von Papen avez parlé à Schuschnigg et à Schmidt?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne crois pas que ce soit exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ne vous souvenez-vous pas d'avoir montré à von Schuschnigg un document dactylographié contenant les exigences qu'il devait accepter.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est très possible. Hitler avait dicté un mémorandum et il est possible que je l'aie donné à Schuschnigg, mais je ne me rappelle pas les détails.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Que contenait ce mémorandum?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'en sais rien. Et pour mieux faire comprendre la chose, je voudrais déclarer que je n'étais pas du tout au courant, à cette époque, du problème autrichien, car Hitler s'occupait personnellement de ces questions et je n'étais ministre des Affaires étrangères que depuis quelques jours.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Si vous avez remis à Schuschnigg un mémorandum au cours d'une réunion que vous qualifiez

d'historique, il me semble que vous pourriez donner en tout cas au Tribunal un aperçu de ce que contenait ce mémorandum ou tout au moins ses points importants.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Cela peut paraître bizarre, mais je ne me rappelle vraiment pas les détails. Cette rencontre avait eu lieu entre le Führer et Schuschnigg et tout ce qui fut conclu pendant cet entretien fut dicté par le Führer lui-même ou proposé par l'autre partie. Je ne connais pas les détails, je sais seulement qu'il s'agissait avant tout d'améliorer d'abord les relations entre l'Allemagne et l'Autriche, car à la suite de l'arrestation en Autriche de nombreux nationaux-socialistes, les rapports entre les deux pays étaient assez tendus.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous vous souviendrez peut-être des trois points suivants si j'attire votre attention là-dessus :

1. Réorganisation du cabinet autrichien y compris la nomination de l'accusé Seyss-Inquart au poste de ministre de la Sécurité intérieure.

2. Amnistie politique générale pour les nazis condamnés pour crimes.

3. Déclaration conférant aux nationaux-socialistes autrichiens l'égalité des droits avec les Allemands et les intégrant dans le Front patriotique.

Étaient-ce là les points que vous avez proposés à Schuschnigg ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est peut-être cela, je ne me souviens pas exactement, mais cela correspond à peu près à mes très vagues connaissances des questions autrichiennes à cette époque.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Avez-vous informé von Schuschnigg que ces exigences de Hitler, il vous l'avait dit personnellement, étaient définitives et qu'il ne voulait pas les discuter ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne me souviens pas des termes exacts, mais cela me paraît possible. J'ai peut-être dit à Schuschnigg quelque chose de semblable, mais pour l'instant je ne m'en souviens pas.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Avez-vous dit : « Vous devez accepter ces conditions en totalité » ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne le crois pas. Je n'ai exercé aucune pression sur Schuschnigg car je me souviens que, pendant cette conversation qui a duré environ une heure ou une heure et demie, nous en sommes restés aux généralités et aux questions tout à fait personnelles. J'ai d'ailleurs retiré de cette conversation une impression très favorable sur la personnalité de Schuschnigg et je l'ai souvent dit à mes collaborateurs par la suite. Je n'ai cherché à exercer aucune pression sur Schuschnigg.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous nous avez déjà dit tout cela; je prétends qu'au cours de cette conversation, vous avez essayé de faire signer à Schuschnigg le document contenant ces propositions. Je désire que vous nous en rappeliez la réponse. Vous rappelez-vous que M. von Schuschnigg s'est tourné vers l'accusé von Papen et lui a dit: « Vous m'aviez pourtant affirmé qu'on ne me ferait aucune demande si je venais à Berchtesgaden » et M. von Papen s'est excusé en disant: « C'est vrai, je ne savais pas que l'on vous mettrait en face de ces exigences ». Vous en souvenez-vous ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne m'en souviens pas du tout, mais cela ne doit pas être exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien, nous allons voir. Vous souvenez-vous que von Schuschnigg fut rappelé pour parler à nouveau à Hitler et que Guido Schmidt resta avec vous pour apporter quelques modifications au document en question ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est possible, il a été en effet modifié, mais je ne me souviens plus des détails.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Mais avez-vous entendu dire qu'au cours de cette deuxième conversation, Hitler avait annoncé à Schuschnigg qu'il lui donnait trois jours pour répondre ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, c'est la première fois que je l'entends dire; je ne le savais pas, mais je n'ai pas assisté à cette deuxième conversation.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Réfléchissez un peu avant de répondre que c'est, aujourd'hui, la première fois que vous entendez dire cela, car je vais vous montrer un document dans un instant. Êtes-vous certain de n'avoir jamais entendu Hitler dire à Schuschnigg qu'il devait céder dans les trois jours, sinon il donnait l'ordre d'envahir l'Autriche ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je le tiens pour impossible.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Supposons qu'il l'ait dit, vous reconnaissez qu'on ne peut exercer de pression militaire et politique plus forte; cette menace d'envahir l'Autriche constituait bien la pression la plus forte, n'est-ce pas ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Les relations entre les deux pays étant à cette époque très tendues, c'eût certainement constitué une pression, mais il faut comprendre qu'il aurait été impossible de trouver une solution sans un rapprochement quelconque et je veux insister sur le fait que, dès le début, je voulais que ces deux pays entrassent en relations plus directes. J'avais dans l'esprit une union douanière...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous en avez déjà parlé trois fois. Laissez-moi revenir à l'interview dont je vous ai parlé et

qui se situe le 12 février. Vous rappelez-vous ces paroles de Schuschnigg: «Je ne suis que le Chancelier fédéral, je dois en référer au Président Miklas et je puis seulement agir en accord avec le Président Miklas.»?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne me souviens pas de ce détail.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous souvenez-vous que Hitler est allé ouvrir la porte pour appeler Keitel?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne l'ai entendu dire qu'ici, dans cette salle.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Mais vous savez que c'est exact.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'en ai entendu parler pour la première fois ici.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Mais je répète, vous savez que c'est exact?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne le sais pas.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ne vous souvenez-vous pas que Keitel est entré pour parler à Hitler?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je répète que je ne le sais pas.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Savez-vous que von Schuschnigg signa ce document à condition que, dans les trois jours, ces exigences seraient remplies, sinon l'Allemagne envahirait l'Autriche?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne le sais pas.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je crois qu'il serait bon que le témoin ait le livre de documents allemands devant lui; j'ai fait correspondre, dans la mesure du possible, les numéros des pages.

LE PRÉSIDENT. — Sir David, peut-être pourrions-nous suspendre l'audience pendant dix minutes.

(L'audience est suspendue.)

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Témoin, voulez-vous regarder d'abord le journal de l'accusé Jodl à la date du 13 février; il se trouve dans le livre de documents Ribbentrop, page 9, US-72 (PS-1780); en voici le début: «Dans l'après-midi, le général K. — il s'agit de Keitel — demande à l'amiral C. — c'est l'amiral Canaris — et à moi-même, de venir dans son appartement. Il nous dit que le Führer avait ordonné de maintenir la pression militaire par des mouvements de troupes jusqu'au 15. Les propositions, pour ces mesures de camouflage, ont été élaborées et soumises au Führer par téléphone pour approbation».

Vous parliez vendredi de bavardages recueillis au Berghof par Jodl; il ne s'agit pas de bavardages, il s'agit d'un ordre de son supérieur, le général Keitel, n'est-ce pas exact?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne sais rien des mesures militaires, aussi ne puis-je apprécier en aucune façon la valeur de cette note. Le Führer ne m'a jamais tenu au courant des mesures militaires concernant l'Autriche.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Voulez-vous prétendre devant le Tribunal que vous étiez présent, que vous avez eu le document entre les mains et que Hitler ne vous a jamais dit un mot de ce qu'il avait décidé avec l'accusé Keitel, qui était également présent?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien, voulez-vous, je vous prie, regarder la note du 14 février: «A 2 h. 40, l'accord du Führer arriva. Canaris alla à Munich au service VII du contre-espionnage et commença l'exécution des mesures annoncées. L'impression fut rapide et très forte. En Autriche, on avait l'impression que l'Allemagne entreprenait de sérieux préparatifs militaires». Pouvez-vous affirmer devant ce Tribunal que vous ne saviez rien de ces mesures militaires et de l'effet qu'elles ont produit en Autriche?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Pour ce qui est des mesures militaires, je les ignorais, mais il est en effet tout à fait possible que le Führer, pour augmenter les chances de réussite, ait fait quelque action dans ce sens...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Témoin, un instant...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — ... et que cela ait contribué à la solution de ce problème.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je suis tout à fait d'accord avec vous, mais en tant que ministre des Affaires étrangères du Reich, vous deviez savoir ce qui se passait en Autriche et, comme Jodl le dit: «L'effet fut rapide et brutal et la rumeur se répandit que l'Allemagne entreprenait de sérieuses mesures militaires». Pouvez-vous affirmer sous serment, devant ce Tribunal, que vous n'en saviez rien?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je voudrais souligner à nouveau que je ne savais rien de ces mesures militaires; si je les avais connues, je n'aurais pas la moindre raison de les nier ici; mais au cours des journées qui ont précédé la réunion Hitler-Schuschnigg et qui l'ont suivie, j'étais tellement occupé aux Affaires étrangères que je ne pouvais accorder à la question autrichienne qu'une place secondaire. Je n'ai pas joué un rôle de premier plan dans l'affaire autrichienne.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous nous avez dit souvent que vous travailliez beaucoup au ministère des Affaires étrangères. Ma question est parfaitement claire; je la répète: prétendez-vous, devant ce Tribunal, que vous, ministre des Affaires étrangères, ne saviez rien de l'effet produit par ces mesures en Autriche?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Parfaitement. Je ne savais rien de cet effet et d'ailleurs je ne l'ai pas observé en détail.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est là votre version et vous voulez qu'on la considère comme un critérium pour juger que vous dites la vérité: vous, ministre des Affaires étrangères du Reich, vous ignorez l'effet qu'avaient produit en Autriche les mesures militaires prises par Keitel sur les ordres du Führer? C'est votre réponse définitive?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je puis vous répéter de façon très précise que j'en ai entendu parler par le Führer, après mon voyage à Londres un peu plus tard. J'ai su que les affaires autrichiennes se déroulaient, en général, dans le cadre des entretiens de Berchtesgaden. Je n'ai fait aucune observation personnelle et il est normal que je ne me souvienne plus aujourd'hui de certains détails, car des années nous séparent de ces faits.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je prends deux citations dans le journal de Jodl:

« 15 février. Le soir, un communiqué officiel a été publié sur les résultats positifs de la conférence qui s'est tenue à l'Obersalzberg. »

« 16 février. Changement dans le Gouvernement autrichien et amnistie politique générale. »

Vous souvenez-vous que je vous ai dit que M. von Schuschnigg avait signé à la condition que les mesures entreraient en vigueur dans les trois jours? Dans les trois jours, il y eut une conférence et ces changements furent annoncés en Autriche en accord avec la note que vous aviez fournie à Schuschnigg. Vous le voyez, c'est très clair: trois jours... Prétendez-vous encore...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je vous ai déjà dit que je ne savais rien de ces trois jours, mais il était naturel que cette réunion eût pour résultat d'apaiser l'opinion publique.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ainsi, vous appelez cela un apaisement. Voulez-vous vraiment faire croire au Tribunal que c'est là votre opinion mûrement réfléchie? Supposons que l'accusé Jodl dise la vérité et que Keitel lui ait dit que ces préparatifs militaires devaient être commencés. N'est-ce pas là la pression militaire et politique la plus sévère qui pouvait être exercée sur le chancelier d'un autre État?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Si l'on se place à un point de vue plus élevé, non; je ne suis pas de cet avis. Ce problème aurait pu amener une guerre, une guerre européenne, et j'estime qu'il valait mieux — je l'ai expliqué plus tard à Lord Halifax à Londres — le résoudre que le laisser sans solution, comme un abcès dans le corps de l'Europe.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je ne veux pas vous faire dire ce que vous ne voulez pas dire, mais entendez-vous par cette dernière réponse que cette pression militaire et politique envers Schuschnigg était préférable tant que le problème n'était pas résolu? Est-ce vraiment votre point de vue?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — La question ne m'est pas bien parvenue. Voulez-vous la répéter?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Estimiez-vous qu'il valait mieux qu'une pression militaire et politique fût faite sur M. Schuschnigg si, par ce moyen, on pouvait résoudre le problème?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Si l'on pouvait, de cette façon, éviter une conflagration générale, je veux dire une guerre, je trouve que ce moyen était le meilleur.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Pourquoi, vous et vos amis, avez-vous maintenu Schuschnigg en prison pendant sept ans?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne sais pas. En tous cas, je crois qu'à ce moment — je ne connais pas les détails — M. Schuschnigg avait dû commettre certains actes contraires aux intérêts de l'État; mais vous parlez de « prison » et je sais — ce sont des souvenirs personnels — que le Führer avait insisté à plusieurs reprises pour que M. Schuschnigg fût particulièrement bien traité; il n'était d'ailleurs pas en prison, mais dans une maison et je crois même que sa femme était avec lui. Mes souvenirs personnels ne vont pas plus loin.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous dites « prison »; or il a été à Buchenwald et à Dachau. Croyez-vous qu'il s'y soit remarquablement trouvé?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est ici seulement que j'ai appris que M. Schuschnigg avait été interné dans un camp de concentration. Je ne le savais pas auparavant.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Maintenant, essayez de répondre à ma question: pourquoi, vous et vos amis, avez-vous gardé Schuschnigg en prison pendant sept ans?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne puis rien vous dire à ce sujet. Je ne sais qu'une chose: il n'était pas en prison mais consigné dans une villa où il jouissait de tout le confort possible. C'est tout

ce qu'on m'avait dit à cette époque et j'en avais été très content car, je l'ai déjà dit, il m'était très sympathique.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ce qui lui manquait, témoin, c'était la possibilité de donner son point de vue sur ce qui s'était passé à Berchtesgaden à propos de l'Anschluss, car il ne put communiquer avec personne pendant ces sept années. Vous dites qu'il était très bien à Buchenwald ou à Dachau, mais où qu'il fût, il n'avait pas la possibilité de donner au monde sa version des événements.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne puis en juger.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ah, vous ne pouvez en juger ! Vous saviez parfaitement que M. von Schuschnigg n'a pu faire aucune déclaration pendant qu'il était incarcéré ; et cela a duré sept ans. Vous le saviez parfaitement.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — On peut l'admettre...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Maintenant...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — ... A moins que cette mesure ait été prise dans l'intérêt de l'État.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien, c'est votre point de vue ; nous passerons donc à un autre sujet. Je voudrais vous poser quelques questions sur le rôle que vous avez joué dans la question de Tchécoslovaquie : m'accordez-vous qu'en mars 1938, le ministère des Affaires étrangères — c'est-à-dire vous, par votre ambassadeur à Prague — avait assumé le contrôle des activités du parti allemand des Sudètes placé sous l'autorité de Konrad Henlein ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Ce n'est malheureusement pas exact. Puis-je expliquer...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Avant de nous donner votre explication — et pour épargner du temps — si vous voulez regarder le livre de documents, page 20 (page 31 dans le texte anglais) et écouter la lecture d'une lettre adressée au ministère des Affaires étrangères par votre ambassadeur à Prague.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Quel numéro ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Page 20. C'est une lettre adressée par votre ambassadeur à Prague au ministère des Affaires étrangères. Puis-je expliquer au Tribunal qu'il ne s'agit pas du livre de documents de l'accusé, mais de celui du Ministère Public ; je ferai en sorte que vous le receviez régulièrement à l'avenir. *(Au témoin.)* Cette lettre de votre ambassadeur au ministère des Affaires étrangères...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je connais le contenu de cette lettre. Puis-je fournir des explications ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Tout d'abord, référez-vous au paragraphe 1, je m'occuperai ensuite du paragraphe 3; ne craignez donc pas que je le saute.

« *Paragraphe 1.* — Le parti allemand des Sudètes doit se conformer à la ligne générale de la politique allemande donnée par l'ambassade. Mes directives — c'est-à-dire celles de votre ambassadeur — doivent être suivies en tous points.

« *Paragraphe 2.* — Les discours publics et la presse seront coordonnés uniformément d'après mes directives; le personnel rédacteur du journal *Zeit* devra être amélioré.

« *Paragraphe 3.* — Les dirigeants du Parti doivent abandonner la ligne intransigeante qu'ils ont suivie jusqu'à présent et qui pourrait aboutir à des complications politiques. Ils doivent adopter une attitude qui favorise les intérêts des Allemands des Sudètes. Les buts généraux ne doivent être fixés qu'avec ma participation et leur réalisation favorisée par une action diplomatique parallèle. » (Document PS-3060.)

Êtes-vous maintenant d'accord avec ce que je vous ai dit il y a un moment: que les activités du parti allemand des Sudètes devaient se réaliser selon les ordres donnés?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Puis-je maintenant donner mon opinion à ce sujet?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais que vous répondiez d'abord à la question; le Tribunal vous entendra ensuite. Vous pouvez parfaitement répondre à cette question par oui ou par non. Cette lettre montre-t-elle, oui ou non, que le parti allemand des Sudètes devait agir d'après vos directives? Est-ce exact?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Pourquoi non?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est ce que je voudrais expliquer et cette lettre est la preuve du contraire. Entre le parti allemand des Sudètes et beaucoup de services du Reich, existaient des relations qui étaient tout à fait naturelles, car il y avait une tendance très forte au sein du parti des Sudètes vers une réunion plus intime avec le Reich, surtout après la prise du pouvoir par Hitler. Ces tendances pesaient lourdement sur les relations germano-tchèques et cette lettre prouve justement que j'essayais graduellement de placer sous un contrôle ces relations jusqu'alors incontrôlées existant entre les Sudètes allemands et le Reich.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ce n'est pas ce que je vous demande, témoin, et ce que je vous ai demandé trois fois. C'était pourtant clair: cette lettre montre-t-elle que le parti allemand des Sudètes agissait à ce moment selon vos directives, le niez-vous toujours?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, je le nie absolument, car c'est exactement le contraire qui est vrai; cette lettre révèle une tentative tendant à diriger les relations germano-tchèques (ce qui était devenu très difficile à cause du désir naturel des Allemands des Sudètes d'établir des relations plus étroites avec le peuple allemand) à les diriger dans des voies claires et raisonnables, ce qui toutefois échoua malheureusement peu après.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Si vous niez ceci, comment expliquez-vous que votre ambassadeur ait écrit au ministère des Affaires étrangères pour lui dire que le parti allemand des Sudètes devait se conformer à la ligne générale de la politique allemande. Ceci me paraît pourtant clair: le parti agissait selon vos directives. Qu'est-ce que cela peut vouloir dire d'autre?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Cela veut dire exactement ce que je viens d'expliquer: l'ambassade devait essayer d'engager les chefs des Allemands des Sudètes à adopter un programme raisonnable de telle façon que les tendances illégales existantes n'amenassent pas de difficultés dans les relations germano-tchèques; c'était là la raison de nos échanges de lettres avec l'ambassade et cette lettre l'exprime on ne peut plus clairement.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Maintenant, examinons le programme raisonnable que vous suggérez. Le lendemain 17 mars, Konrad Henlein vous écrit et vous demande un entretien privé. Si vous passez à la page 26 du livre de documents allemands — page 33 du livre de documents anglais — vous trouvez une note sur l'entretien personnel que vous avez eu au ministère des Affaires étrangères le 29 mars, avec Henlein, Karl Hermann Frank et deux autres personnages dont les noms ne sont pas connus, document PS-2788 (USA-95); je voudrais seulement que vous regardiez quatre phrases, après la première:

«Le ministère du Reich commença par insister sur la nécessité de tenir cette conférence absolument secrète». Vous mentionnez ensuite la conférence que le Führer avait eue avec Konrad Henlein l'après-midi précédent, ceci à titre de précision. Si vous regardez au bas de la page, après 1 et 2, vous trouverez un paragraphe qui commence ainsi: «Le ministère des Affaires étrangères...» A la seconde phrase vous voyez:

«Il est essentiel de proposer un programme maximum qui ait pour but final la liberté complète des Sudètes allemands. Il semble dangereux de se contenter prématurément de l'assentiment du Gouvernement tchécoslovaque. Ceci, d'une part, donnerait l'impression à l'étranger qu'une solution a été trouvée et, d'autre part, ne satisferait que partiellement les exigences des Sudètes allemands.»

Si vous regardez alors la phrase suivante, après quelques remarques peu flatteuses sur Bénès, vous lisez:

«Le but des négociations entre le Gouvernement tchécoslovaque et le parti allemand des Sudètes est en définitive le suivant : empêcher toute participation au Gouvernement...» Remarquez les mots suivants : «...en présentant des revendications savamment graduées.»

Puis vous indiquez clairement la position du Cabinet du Reich :

«Le Cabinet du Reich lui-même — nous sautons une phrase — doit refuser d'apparaître au Gouvernement de Prague ou à ceux de Paris ou de Londres, comme le défenseur — remarquez les mots suivants — ou le démarcheur des Allemands des Sudètes.»

La politique que je vous prête était bien alors de diriger les activités des Sudètes allemands ; ils devaient éviter un accord avec le Gouvernement tchécoslovaque, refuser toute participation au Gouvernement tchécoslovaque, et le Cabinet du Reich, en retour, éviterait d'agir en arbitre en la matière. En d'autres termes, vous, témoin, par votre influence sur les Allemands des Sudètes, vous preniez toutes les mesures nécessaires et faisiez tout votre possible pour qu'aucun accord ne pût être conclu sur la question des minorités. N'est-ce pas ce que vous leur disiez dans cette entrevue ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, ce n'est pas exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Donnez vos explications. Que prétendez-vous que ces mots signifiaient ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai convoqué Konrad Henlein à ce moment et je crois que ce fut la seule fois — ou peut-être l'ai-je vu encore une autre fois, malheureusement une fois ou deux seulement — pour préparer une solution pacifique du problème des Sudètes. Les Allemands des Sudètes allaient déjà très loin dans leurs revendications, ils demandaient le rattachement au Reich de façon plus ou moins explicite. Cela me semblait une solution dangereuse qu'il fallait empêcher d'une façon ou d'une autre, car elle aurait pu conduire à la guerre. C'est alors que Henlein est venu me voir, mais je désire faire remarquer à l'avance que ce fut la seule fois, je crois, que j'ai discuté à fond le problème avec Henlein et que, peu après, je perdis le contrôle de l'affaire. Tout le problème des Allemands des Sudètes — c'est-à-dire ce qui se trouve dans cette lettre et sur lequel il ne peut y avoir de doute — tient en ceci : d'abord, j'ai voulu apaiser les Allemands des Sudètes de façon à pouvoir les soutenir sur le plan diplomatique, ce qui me semblait parfaitement justifié ; ensuite, éviter le développement subit d'une situation qui, par des actes de terreur ou d'autres incidents violents, aurait conduit à une crise germano-tchèque et européenne. Telles furent les raisons pour lesquelles je convoquai Henlein.

Maintenant, pour ce qui est des phrases lues par M. le représentant du Ministère Public, il est clair que le parti allemand des

Sudètes avait des exigences très étendues. Il aurait préféré voir Hitler envoyer un ultimatum à Prague disant : « Vous devez faire cela et c'est tout ». Nous ne le voulions pas évidemment, nous espérions une solution tranquille et pacifique de cette affaire. Je me suis entretenu avec Henlein afin de trouver, pour le parti allemand des Sudètes, un moyen d'obtenir peu à peu la réalisation de ses exigences. Je pensais à une vaste autonomie dans le domaine culturel et, peut-être même, dans d'autres domaines.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Si vous pensiez à une autonomie culturelle et sociale, pourquoi ne leur avez-vous pas conseillé de conclure un accord avec le Gouvernement de Prague ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne peux plus le dire avec précision. Cela devait provenir de considérations d'ordre tactique. Je crois que Henlein avait fait une proposition de ce genre à laquelle j'avais donné mon accord. Je ne connaissais pas le problème dans les détails et cette note peut vouloir dire que — je pense que Henlein lui-même se contenta d'exposer son programme (les détails ne sont pas indiqués ici) — j'y souscrivis plus ou moins. Je pense donc qu'alors, il lui semblait peut-être sage, pour des raisons tactiques, de ne pas entrer dans le Gouvernement et prendre des responsabilités, mais plutôt d'essayer d'abord de procéder autrement.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'était le 29 mars et vous venez de dire au Tribunal quelle était alors votre anxiété au sujet de la paix ; ainsi vous avez très vite reconnu qu'il n'y avait plus de solution par les moyens pacifiques, n'est-ce pas ? Vous en souvenez-vous ? Essayez de vous concentrer, car vous y avez certainement réfléchi. Pouvez-vous vous rappeler quand Hitler vous a dit qu'il faisait des préparatifs militaires pour l'occupation de la Tchécoslovaquie à l'automne ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Hitler me parlait très peu de questions militaires. Je ne me souviens pas d'une telle déclaration, mais je sais que le Führer était déterminé à résoudre ce problème dans un temps fixé et d'après les expériences faites dans les années précédentes, et il lui semblait naturel, pour y arriver, d'emprunter n'importe quelle voie, de prendre même, je dois le dire, des mesures militaires afin de donner plus de poids à ses exigences.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Laissez-moi vous aider. Regardez à la page 31 de votre livre de documents, page 37 du livre de documents anglais, document PS-2360 (GB-134).

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Page 31 ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Page 31 de votre livre de documents. C'est une citation du discours de Hitler de janvier 1939,

qui se trouve éclaircir ce point. Il dit... Avez-vous trouvé le passage, témoin?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, je l'ai.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — « En raison de cette provocation insupportable, accentuée encore par une persécution véritablement infâme de nos compatriotes et par les moyens de terreur employés, j'ai décidé de résoudre la question des Sudètes allemands de façon radicale et définitive. Le 28 mai, j'ai donné : premièrement : l'ordre de faire des préparatifs militaires contre cet État, préparatifs qui devaient être terminés le 2 octobre; deuxièmement : j'ai ordonné d'achever rapidement et vigoureusement la construction de notre ligne de fortifications à l'Ouest. » (Document PS-2360.)

Je vous l'ai rappelé parce qu'il y eut une conférence le 28 mai et c'est le propre compte rendu de Hitler. Il dit en d'autres termes : Je veux que la Tchécoslovaquie disparaisse de la carte, puis il parla de la défense du front de l'Ouest. Vous souvenez-vous maintenant de cette réunion du 28 mai?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je crois avoir vu ici un document sur ce sujet, mais je ne me souviens pas de cette réunion.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Si le capitaine Fritz Wiedemann, qui était encore adjoint du Führer à ce moment, avant de partir à l'étranger, dit que vous y étiez, le nierez-vous?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai vu cela, mais je crois que c'est une erreur de M. Wiedemann.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous croyez que vous n'y étiez pas?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'incline à croire que c'est une erreur. En tout cas, je ne me souviens pas de cette réunion; je ne puis l'assurer avec certitude. En principe, je ne m'occupais pas de questions militaires mais, dans ce cas précis, je ne peux le dire avec certitude. Toutefois, on déclarait couramment que le Führer, au cours de l'année 1938, était de plus en plus décidé à assurer, comme il disait, les droits des Allemands des Sudètes, qu'il avait fait certains préparatifs militaires dans ce but, mais j'en ignorais la nature et l'importance.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Pour exprimer clairement votre point de vue, — je ne voudrais pas dépasser votre pensée — vous saviez que des préparatifs militaires étaient faits, mais vous ne connaissiez pas les détails de ce que nous appelons maintenant le « Fall Grün ».

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je n'en ai connu aucun détail, je n'en ai jamais entendu parler. Mais je savais que dans les derniers mois et les dernières semaines de la crise...

Dr HORN. — Monsieur le Président, je proteste contre cette question. Je crois que, pour gagner du temps, je puis indiquer que toute la politique allemande au sujet des Sudètes a été sanctionnée par les quatre grandes Puissances : Angleterre, France, Italie et Allemagne, et par l'accord de Munich qui a réglé la question. Je n'y vois donc pas de possibilité de violation du Droit international.

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal estime que la question est parfaitement pertinente.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — En tout cas, vous en saviez alors assez pour discuter du développement éventuel d'une guerre avec différentes personnalités étrangères. Voulez-vous passer à la page 34, page 40 du texte anglais. Ce sont des notes sur une discussion avec l'ambassadeur d'Italie. Je ne sais quel est celui de vos fonctionnaires qui y participa, mais je voudrais que vous regardiez l'endroit où se trouve l'indication manuscrite : « Seulement pour M. le ministre du Reich ».

« Attolico fit encore remarquer que nous avons clairement révélé aux Italiens nos intentions vis-à-vis des Tchèques. Même en ce qui concerne les dates, il savait qu'on pouvait encore compter sur deux mois de délai, mais certainement pas davantage. » (Document PS-2800.)

Or, vous pouvez voir que ces notes sont datées du 18 juillet. Deux mois plus tard, c'était le 18 septembre. Un mois plus tard, nous trouvons une note du 27 août que vous avez, je crois, signée vous-même :

« Attolico m'a rendu visite pour me faire la communication suivante :

« Il a reçu de Mussolini une instruction écrite demandant que l'Allemagne communique à temps la date probable de l'action contre la Tchécoslovaquie, afin, m'assura Attolico, de pouvoir prendre en temps utile les mesures nécessaires sur la frontière française.

« Note. — Je répondis à l'ambassadeur Attolico, comme lors de sa démarche antérieure, que je ne pouvais lui donner cette date mais qu'en tout cas Mussolini serait le premier informé de la décision. » (Document PS-2792.)

Il est donc très clair, n'est-ce pas, que vous saviez que les préparatifs généraux pour une attaque contre la Tchécoslovaquie étaient commencés, mais que la date n'était pas fixée autrement que par les directives générales de Hitler, selon lesquelles ces préparatifs devaient être terminés vers le début d'octobre. C'était bien la situation en juillet et août, n'est-ce pas ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — En août, le 27 août, il y avait déjà naturellement une sorte de crise entre l'Allemagne et la Tchécoslovaquie à ce sujet ; il était clair qu'on songeait alors à

l'issue de cette crise. Et apparemment, d'après ce document, j'ai dit à l'ambassadeur d'Italie que si la crise se résolvait en une action militaire, Mussolini en serait naturellement prévenu.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et Mussolini aurait été prêt à faire une démonstration sur la frontière française pour favoriser vos plans militaires, n'est-ce pas ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est ce qui se trouve dans ce document, mais je n'en sais rien. Attolico a dû le dire; si c'est indiqué ici, il doit l'avoir dit.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Passons maintenant aux pages 36 à 38 qui se rapportent à cette période, pages 41 à 43 dans le texte anglais. Je ne voudrais pas perdre du temps en lisant la totalité, mais c'est le compte rendu de votre entretien avec les ministres hongrois Imredy et Kanya. Je vous serais reconnaissant si, pour gagner du temps, vous pouviez répondre à une question générale: n'avez-vous pas essayé, au cours de votre entretien avec Imredy et Kanya, d'entraîner les Hongrois à préparer une attaque de la Tchécoslovaquie en cas de guerre ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne connais pas exactement le contenu du document; pouvez-vous me permettre de le lire.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je vais vous lire...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je peux peut-être répondre de mémoire. Je ne connais pas exactement le contenu du document, mais je me souviens que la crise était alors en pleine évolution. Il était naturel que si un conflit armé pouvait éventuellement éclater à propos des Allemands des Sudètes, l'Allemagne prit contact avec les États voisins. C'est tout à fait naturel. Je crois d'ailleurs...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Mais vous avez été un peu au delà d'un simple contact, n'est-ce pas? Je cite le document à la fin du sixième paragraphe: «M. von Ribbentrop répéta que quiconque désirait une révision devait se servir de cette occasion et y mettre du sien». (Document n° PS-2796.)

Il y a là un peu plus qu'une simple prise de contact. Vous déclarez aux Hongrois: «Si vous désirez la révision de vos frontières, faites la guerre à nos côtés». C'est clair, n'est-ce pas, témoin. C'est bien ce que vous disiez; c'est bien ce que vous essayiez de faire?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Cela correspond à ce que je viens de dire. Je ne sais si l'on se servit de cette expression, mais, en tout cas, je me souviens très bien à cette époque avoir parlé à ces Messieurs de la possibilité d'un conflit. Il était donc raisonnable de chercher un accord réglant nos intérêts.

Je voudrais indiquer que la Hongrie, pendant les années précédentes, avait considéré comme l'une des plus dures conditions du

Traité de Paix celle qui la privait de la région du Nord, et il était naturel que cet accord l'intéressât.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous étiez très intéressé à la révision. Regardez les deux derniers paragraphes du procès-verbal, page 38 du livre de documents, à la date du 25. Cela commence à la fin de cette déclaration: « Au sujet des préparatifs militaires de la Hongrie en cas de conflit germano-tchèque, von Kanya avait dit, plusieurs jours avant, que son pays aurait besoin d'un an ou deux pour pouvoir suffisamment développer ses forces armées. Au cours de la conversation d'aujourd'hui, von Kanya a fait une rectification et a dit que la situation militaire de la Hongrie était bien meilleure et que son pays serait prêt (en ce qui concerne les armements) à prendre part au conflit le 1^{er} octobre de cette année. » (Document PS-2797.)

Vous voyez ce que je vous disais: votre position était parfaitement claire:

D'abord, vous avez réussi à contrôler les Sudètes allemands. Ensuite vous avez appris que Hitler avait entrepris des préparatifs militaires. Vous entraînez avec vous les Italiens, puis les Hongrois et vous les préparez à une attaque contre la Tchécoslovaquie. Voilà les faits que je vous reproche. Je veux éviter tout malentendu. Maintenant...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Puis-je répondre?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Oui. Naturellement. Si vous le désirez.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai déjà dit que le parti allemand des Sudètes n'était malheureusement pas sous mon contrôle, mais j'estime que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes donnait aux Allemands des Sudètes le droit incontestable de se prononcer pour l'un ou l'autre pays. Quand Hitler vint, cette tendance à rejoindre le Reich devint très forte et Hitler était résolu à donner à ce problème une solution quelle qu'elle fût, diplomatique ou autre. J'en étais de plus en plus persuadé. Personnellement, j'ai toujours fait tout ce que j'ai pu afin de résoudre le problème diplomatiquement, mais d'un autre côté, afin de provoquer la situation qui a conduit à Munich, j'ai tout fait pour réunir des amis autour de l'Allemagne, pour rendre notre position aussi forte que possible en face de ce problème.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous saviez parfaitement, n'est-ce pas, que les plans militaires de Hitler et en particulier le « Fall Grün », envisageaient la conquête de la Tchécoslovaquie tout entière? Le saviez-vous?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je l'ignorais. En ce qui concerne le problème des Allemands des Sudètes, le Gouvernement

britannique lui-même a signé l'accord qui donnait à ce problème une solution conforme à celle qu'a toujours cherché à obtenir la diplomatie allemande.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Témoin, je ne veux pas discuter politique avec vous. Je vous rappelle seulement ceci : le « Fall Grün » et les plans de Hitler relatifs à cette question ne furent connus du Gouvernement de Sa Majesté qu'à la fin de la guerre, lorsque le document tomba en notre possession. Ma question était la suivante : vous dites qu'en qualité de ministre des Affaires étrangères du Reich vous ne connaissiez pas ces plans militaires, vous ne saviez pas qu'on envisageait la conquête de la Tchécoslovaquie, et vous demandez au Tribunal de vous croire ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je répète à nouveau que j'ai rencontré, ici, pour la première fois l'expression « Fall Grün » et le contenu du « Fall Grün ». Je ne connaissais pas cette expression auparavant et cela ne me concernait pas. Je me suis naturellement rendu compte que le Führer cherchait une solution plus large lorsqu'il a fondé le Protectorat de Bohême-Moravie.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Nous y arriverons dans un moment. Je voudrais que vous regardiez le dernier acte préparatoire auquel vous procédiez en vue, je le prétends, d'une agression pure et simple. Lisez la page 45 du livre de documents qui est devant vous et vous verrez une note des Affaires étrangères à l'ambassade de Prague :

« Je vous prie d'informer le député Kundt, qu'à la demande de Konrad Henlein, il doit entrer en contact avec les Slovaques immédiatement et les pousser à commencer à réclamer leur autonomie dès demain. » (Document PS-2858.)

C'était un autre acte de votre service, n'est-ce pas, tendant à provoquer des difficultés à Prague ? Vous demandiez à vos amis de pousser les Slovaques — selon vos propres paroles — à réclamer leur autonomie, n'est-ce pas ? N'était-ce pas ce que votre service faisait ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est sans aucun doute un télégramme des Affaires étrangères. Je ne me rappelle pas les détails mais, d'après le contenu, Henlein nous a demandé d'envoyer pour lui ce télégramme car il estimait apparemment, à cette époque, que les demandes d'autonomie devaient être transmises au Gouvernement de Prague.

Je ne me souviens plus avec précision maintenant comment cela s'est passé, mais je voudrais souligner encore une fois que l'activité de Konrad Henlein échappait malheureusement à mon contrôle. Je n'ai vu Henlein qu'une ou deux fois pendant toute cette période.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je ne veux pas examiner avec vous tous les détails. Vous comprenez ce que je veux dire : vos

bureaux prenaient alors une de leurs dernières mesures (le 19 septembre nous étions en pleine crise), essayant d'affaiblir le Gouvernement tchèque par cette demande d'autonomie des Slovaques. Vous disiez que vous ne faisiez que traduire les désirs exprimés par Henlein. Si vous voulez laisser ce sujet, nous allons passer maintenant aux événements du printemps. Je voudrais vous poser une ou deux questions.

Au printemps, Hitler était absent et vous acquiesciez à ses désirs — j'allais dire sans sourciller, mais je veux choisir mes mots soigneusement — pour obtenir l'adhésion de la Bohême et de la Moravie au Reich, pour détacher d'elles la Slovaquie. Lisez la page 65 du livre qui se trouve devant vous. C'est un télégramme en code secret du ministère des Affaires étrangères émanant en fait de vous et adressé à l'ambassade de Prague. « Comme suite aux instructions données télégraphiquement par Kordt aujourd'hui, au cas où vous recevriez des communications écrites du Président Hacha, je vous prie de ne pas faire de commentaires écrits ou oraux et de ne prendre aucune mesure, mais de me les transmettre par télégrammes chiffrés. De plus, je vous demande, à vous et aux autres membres de l'ambassade, de ne pas être libres, si le Gouvernement tchèque veut communiquer avec vous durant les prochains jours. » (Document PS-2815.)

Pourquoi teniez-vous tellement à ce que votre ambassadeur ne puisse pas vaquer à ses fonctions habituelles et communiquer avec le Gouvernement tchèque ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — En voici les raisons, je m'en souviens très bien : le ministre des Affaires étrangères tchèque, Chvalkovski, s'était adressé à l'ambassadeur à Prague en disant que le Président Hacha voulait parler au Führer. J'avais annoncé cela au Führer qui était d'accord pour recevoir le Président de la Tchécoslovaquie. Le Führer avait dit en même temps que ces négociations seraient conduites directement par lui et qu'il ne désirait pas que quelqu'un d'autre, fût-ce l'ambassade, s'en occupât. C'était là la raison de ce télégramme. On ne devait rien entreprendre à Prague ; tout ce qui serait entrepris le serait par le Führer personnellement. Puis-je dire qu'à cette époque apparurent les signes d'une crise imminente entre Prague et l'Allemagne ? C'est pour cette raison que le Président Hacha avait exprimé le désir de rendre visite au Führer.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais vous rappeler ce que vous et le Führer faisiez ce jour-là. Lisez la page 66, page 71 du texte anglais. Vous aviez une conférence, vous et le Führer, avec Meissner, l'accusé Keitel, Dietrich et Keppler, et avec les Slovaques, avec M. Tiso. Vous vous souvenez de cette conférence ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, je m'en souviens très bien.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien; je vais donc vous poser une question générale, sans entrer dans le détail. Au cours de cette conférence, vous avez dit aux Slovaques: «Si vous ne déclarez pas votre indépendance vis-à-vis de Prague, nous vous abandonnerons à la sollicitude des Hongrois». N'est-ce pas un résumé de ce que vous-même et Hitler avez dit au cours de cette conférence?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est exact dans une certaine mesure, mais je voudrais faire une déclaration complémentaire.

Voici quelle était la situation, il faut la comprendre dans un esprit politique: les Hongrois étaient très mécontents et désiraient récupérer les territoires qu'on leur avait arrachés par le traité de paix et qui avaient été incorporés à la Tchécoslovaquie, à la partie slovaque de la Tchécoslovaquie. Il en résultait de grandes difficultés entre Presbourg et Budapest, et surtout entre Prague et Budapest. On pouvait s'attendre à tout moment à ce qu'éclatât une guerre. Une demi-douzaine de fois, au moins, le Gouvernement hongrois nous avait fait comprendre que cela ne pourrait continuer, qu'il fallait réviser cet état de choses. Il existait parmi les Slovaques de grands courants en faveur de l'indépendance. Nous avons été pressentis à ce sujet très souvent d'abord par M. Tuka, puis par M. Tiso. Lors de la conférence rapportée ici, le Führer qui connaissait depuis des semaines les efforts constants des Slovaques pour obtenir leur indépendance a reçu M. Tiso, qui devint ensuite président de l'État, et lui dit, je crois, au cours de cette conversation, que la question ne l'intéressait pas pour lui-même. Cependant, s'il se produisait un événement quelconque, il fallait que les Slovaques proclamassent sur-le-champ leur indépendance. Car il est évident que nous comptions alors sur une intervention hongroise. Cependant il est exact...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous pouvez voir combien les Slovaques tenaient à leur indépendance et quelles mesures Hitler et vous-même preniez pour la garantir. C'est à la page 67 à la fin du paragraphe commençant par: «Il avait alors fait venir le ministre Tiso...» Plus loin, au milieu de ce paragraphe, Hitler déclare qu'il ne peut tolérer cette instabilité intérieure et qu'en conséquence il a fait venir Tiso pour lui faire connaître sa décision. Ce n'était pas une question de jours, mais d'heures. Il a déclaré alors que, si la Slovaquie voulait son indépendance, il soutiendrait ses efforts et même la garantirait. Il tiendrait sa parole tant que la Slovaquie exprimerait hautement sa volonté d'indépendance. Mais si elle hésitait ou ne voulait pas se désolidariser de Prague, il l'abandonnerait à des événements dont il cesserait d'être responsable. Puis, au paragraphe suivant, il vous demande si vous n'avez rien à ajouter et vous déclarez (document PS-2802, USA-117): «Le

ministre des Affaires étrangères du Reich souligna également que c'était une question d'heures et non de jours. Il présenta au Führer un message qu'il venait de recevoir et qui signalait des mouvements de troupes hongroises à la frontière slovaque. Le Führer lut le message et en donna le contenu à Tiso, en exprimant l'espoir que la Slovaquie se déciderait bientôt.»

Niez-vous, témoin, que Hitler et vous-même ayez exercé une forte pression sur la Slovaquie pour lui faire rompre ses relations avec Prague et isoler les Tchèques afin d'exercer librement votre contrainte sur Hacha, deux jours plus tard?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, ce n'est pas exact. Nous n'avons pas exercé une forte pression. Il est bien évident que la Hongrie... je veux parler de la possibilité d'un conflit armé avec la Hongrie..., mais depuis longtemps les Slovaques nous avaient fait part, à plusieurs reprises, de leurs désirs d'indépendance. Il est possible, c'est ce qui ressort du document, que Tiso ait été hésitant, car il s'agissait d'une démarche d'importance. Mais, étant donné que le Führer désirait nettement résoudre de quelque façon que ce fût la question de Bohême-Moravie, il était évidemment de l'intérêt du Führer d'obtenir l'indépendance de ce pays.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Une dernière question, avant de passer à votre entrevue avec le Président Hacha. Ne vous souvenez-vous pas que, deux jours avant, M. Bürckel — si je ne me trompe — un autre nationaliste autrichien, l'accusé Seyss-Inquart, et un certain nombre d'officiers allemands se rendirent le 11 mars, vers 10 heures du soir, à une réunion du Cabinet de Bratislava et déclarèrent au soi-disant Gouvernement slovaque qu'il devait proclamer l'indépendance de la Slovaquie? Le savez-vous? Ce fait nous a été rapporté par notre consul.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne m'en souviens pas dans les détails, mais je crois qu'il est survenu quelque chose de semblable sous l'impulsion, il me semble, du Führer. Je ne crois pas avoir eu grand-chose à voir là-dedans, je ne m'en souviens plus très bien.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je vais traiter très brièvement...

LE PRÉSIDENT. — Sir David Maxwell-Fyfe il est une heure moins le quart. Nous allons suspendre l'audience jusqu'à 14 heures.

(L'audience est suspendue jusqu'à 14 heures.)

Audience de l'après-midi.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Témoin, vous étiez présent à l'entrevue entre le Président Hacha et Hitler, le 15 mars 1939 ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, j'étais présent.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous souvenez-vous que Hitler a dit au cours de cette entrevue qu'il avait donné les ordres aux troupes allemandes d'entrer en Tchécoslovaquie et qu'à 6 heures du matin l'Armée allemande envahirait la Tchécoslovaquie de tous côtés ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne me souviens pas exactement des paroles qui furent prononcées, mais je sais que Hitler dit à Hacha qu'il occuperait la Bohême et la Moravie.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous souvenez-vous qu'il ait dit ce que je viens de vous demander : qu'il avait donné l'ordre aux troupes allemandes d'entrer en Tchécoslovaquie ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est précisément ce que je viens de dire.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous souvenez-vous que l'accusé Göring — comme il l'a déclaré au Tribunal — ait dit au Président Hacha qu'il donnerait l'ordre à l'Aviation allemande de bombarder Prague ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne peux pas vous répondre là-dessus en détail, étant donné que je n'étais...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je ne vous demande pas une déclaration détaillée ; je vous demande si vous vous souvenez — je considère que c'était là une déclaration importante — que Göring ait dit au Président Hacha qu'il donnerait l'ordre à l'Aviation allemande de bombarder Prague si la résistance tchécoslovaque ne cessait pas. Vous en souvenez-vous ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne le sais pas, je n'étais pas présent.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Mais vous étiez là pendant toute l'entrevue ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je n'y étais pas, et si le Ministère Public britannique m'en donne la possibilité, j'expliquerai d'une façon claire comment les choses se sont passées.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais que vous répondiez d'abord à ma question. Vous dites que vous ne vous en souvenez pas ; si l'accusé Göring admet l'avoir dit, reconnaissez-vous que cela s'est bien passé ainsi ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Si Göring le dit, c'est certainement vrai. J'ai simplement dit que je n'ai pas assisté à cette conversation entre le Président Hacha et le maréchal Göring.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous souvenez-vous que Hitler ait dit qu'en l'espace de deux jours l'Armée tchécoslovaque n'existerait plus ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne me le rappelle pas dans le détail. Ce fut une très longue conversation.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous souvenez-vous que Hitler ait dit qu'à 6 heures, les troupes entreraient en Tchécoslovaquie et qu'il avait presque honte de dire qu'il y avait une division allemande pour un bataillon tchécoslovaque ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il est possible qu'on ait dit quelque chose de pareil, mais je ne me rappelle plus les détails.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Si de telles choses ont été dites, êtes-vous d'accord avec moi sur le fait que le Président Hacha a été soumis à une pression intolérable ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Sans aucun doute, Hitler a parlé très clairement. Mais je dois dire ici que le Président Hacha, de son côté, était venu à Berlin pour trouver une solution avec Hitler. Il fut étonné d'apprendre l'entrée prochaine des troupes en Tchécoslovaquie. Cela, je le sais et je m'en souviens très bien ; mais il s'est déclaré d'accord sur ce fait et il s'est alors mis en rapport avec son propre Gouvernement et son chef d'État-Major général, de façon à ce qu'aucun acte d'hostilité ne se produise à l'égard des troupes allemandes. Puis il a conclu avec Hitler, en présence du ministre des Affaires étrangères tchèque et de moi-même, l'accord que j'avais préparé.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Êtes-vous d'accord avec moi sur le fait que cet accord a été obtenu sous la menace d'une agression de la part de l'Armée et de l'Aviation allemandes ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il est certain que, le Führer ayant dit au Président Hacha que l'Armée allemande entrerait en Tchécoslovaquie, c'est naturellement sous cette impression que le traité fut signé.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ne croyez-vous pas que vous pourriez répondre nettement à une seule au moins des questions que je vous pose ? Je vais vous la poser encore une fois : êtes-vous d'accord sur le fait que ce document a été obtenu à la suite d'une pression intolérable et par des menaces d'agression ? C'est une question directe. Êtes-vous d'accord avec moi ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — De cette façon, non.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Quelle autre pression pourriez-vous exercer contre le chef d'un pays, sinon le menacer de l'entrée en force de vos troupes dans son pays et du bombardement de sa capitale par l'Aviation ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — La guerre, par exemple.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Qu'est-ce que cela, sinon la guerre ? Vous ne considérez pas comme fait de guerre l'entrée de votre Armée dans le pays dans la proportion d'une division pour un bataillon ainsi que le bombardement de Prague ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Le Président Hacha avait déclaré au Führer qu'il remettait entre ses mains le destin de son pays. Le Führer...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais que vous répondiez à ma question. Ma question est une question très simple, et je voudrais obtenir une réponse. Vous nous avez dit que cet accord a été obtenu après que ces menaces eussent été proférées.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, ne n'ai pas dit cela.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est ce que vous avez dit il y a un instant.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je disais que cet accord a été réalisé sous la menace d'une guerre. Est-ce exact ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je crois que ces menaces étaient infiniment plus légères que les menaces en face desquelles l'Allemagne s'est trouvée pendant des années, à la suite du Traité de Versailles et de ses sanctions.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Voudriez-vous, sans faire de comparaisons, répondre maintenant à ma question ? Êtes-vous d'accord sur le fait que cet accord a été obtenu sous la menace d'une guerre ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il a été conclu sous une pression, à savoir la menace de l'entrée des troupes à Prague. Il n'y a aucun doute là-dessus. Mais ce qui fut décisif dans cette affaire, ce fut que le Führer exposa au Président Hacha pourquoi il devait s'y plier, et le Président Hacha, à la fin, se déclara absolument d'accord, après s'être mis en relations avec son propre Gouvernement et son État-Major et avoir entendu leur avis. Néanmoins, il est absolument exact que le Führer était décidé à résoudre ce problème par tous les moyens. Le Führer pensait en effet que, dans ce qui restait de la Tchécoslovaquie, il se tramait une conspiration contre le Reich. Le général Göring a déjà déclaré qu'on avait parlé de commissions russes qui étaient arrivées sur des aérodromes tchèques. Le Führer

a donc agi ainsi parce qu'il estimait que c'était l'intérêt du Reich et que c'était nécessaire à sa sécurité.

Je peux ici faire une comparaison. Par exemple, le Président Roosevelt a dit qu'il s'intéressait à l'hémisphère occidental et l'Angleterre a déclaré que le monde entier l'intéressait. Je pense que l'intérêt que manifestait le Führer pour le reste de la Tchécoslovaquie était raisonnable pour une grande Puissance; quant aux moyens, on peut en penser ce qu'on veut. Une chose est certaine: c'est que ces pays furent occupés sans la moindre effusion de sang.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ils furent occupés sans aucune effusion de sang, parce que vous les aviez menacés d'entrer en force et de bombarder Prague s'ils n'étaient pas d'accord. N'est-ce pas exact?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, pas parce que nous avions menacé d'entrer en force, mais parce qu'il avait été convenu que l'Armée allemande rentrerait sans empêchement en Tchécoslovaquie.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Cet accord, je vous le demande une fois de plus, a été obtenu sous la menace de la marche en territoire tchèque et du bombardement de Prague, n'est-ce pas?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je vous ai déjà répondu que ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées. Le Führer a parlé avec le Président Hacha et lui a dit qu'il avait l'intention d'entrer en Tchécoslovaquie. La discussion entre le Président Hacha et le maréchal Göring m'est inconnue. Le Président Hacha a signé l'accord après avoir consulté par téléphone son Gouvernement et l'État-Major à Prague. Il n'est pas douteux que la personnalité du Führer, ses arguments et, finalement, l'annonce de l'entrée des troupes allemandes en Tchécoslovaquie, décidèrent le Président Hacha à signer cet accord.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous souvenez-vous... Veuillez vous lever une seconde, mon général? (*Un officier de l'Armée tchécoslovaque se lève.*) Vous souvenez-vous que le général Ecer, ce général tchèque, vous a posé certaines questions?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, je m'en souviens.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Lui avez-vous dit que vous pensiez que cette opération du 15 mars était contraire à la déclaration que Hitler avait faite à Chamberlain mais, qu'en fait, Hitler voyait dans cette occupation une nécessité vitale pour l'Allemagne?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. Je me suis trompé sur le premier point, je le reconnais. Je me suis souvenu plus tard. L'accord de Munich entre M. Chamberlain et Hitler ne contenait rien de ce genre. Cela n'était pourtant pas dirigé contre cet accord. En deuxième lieu, je crois que je l'ai déclaré, Hitler pensait qu'il devait agir ainsi dans l'intérêt de son pays.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais que vous nous fassiez une ou deux déclarations d'ordre général, à propos de vos opinions sur la Grande-Bretagne. Est-il vrai que, lorsque vous êtes parti pour Londres comme ambassadeur du Reich, vous pensiez qu'il y avait très peu d'espoir d'obtenir un accord, qu'en réalité il y avait à peu près une chance sur cent pour qu'un accord intervînt avec la Grande-Bretagne ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Lorsque je demandai au Führer de m'envoyer personnellement à Londres...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je vous pose une question très simple : est-il exact que, lorsque vous êtes parti pour Londres comme ambassadeur, vous pensiez qu'il y avait très peu d'espoir d'arriver à un accord avec l'Angleterre, et qu'en fait vous pensiez que les chances étaient à cent contre un ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Certes, les possibilités n'étaient pas grandes.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Comme vous le savez, ce sont vos propres paroles...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je voudrais ajouter quelque chose...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Répondez d'abord à ma question. Ce sont là vos propres paroles, n'est-ce pas, qu'il restait une chance sur cent ? Vous en souvenez-vous ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Une chance sur cent, je ne m'en souviens plus, mais je voudrais ajouter quelque chose. Je déclarai à Hitler que les possibilités étaient réduites ; mais je lui dis aussi que je tenterais l'impossible pour amener malgré tout une entente anglo-allemande.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Lorsque vous avez quitté l'Angleterre lors de la cessation de vos fonctions d'ambassadeur, est-ce que vous croyiez que la guerre était inévitable ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je n'étais pas de cet avis, mais j'étais convaincu qu'étant donné l'évolution des événements en Angleterre, il y avait une possibilité de guerre.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais que vous fassiez bien attention à ceci : vous dites que vous pensiez que la guerre n'était pas inévitable lorsque vous avez quitté l'Angleterre ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne puis dire ni qu'elle était inévitable, ni qu'elle pouvait être évitée. Mais, étant donné l'évolution de la politique de l'Angleterre vis-à-vis de l'Allemagne, il me paraissait évident qu'un conflit armé entraînait dans le cadre des possibilités.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Regardez à la page 211-E du livre de documents, page 170 du livre anglais.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Vous dites 211 ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — L'avez-vous trouvée ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Si vous regardez le second paragraphe, vous lirez : « Il (c'est-à-dire le ministre des Affaires étrangères du Reich) était plus que sceptique, dès son arrivée à Londres, et estimait les chances d'accord à cent contre un... La clique des bellicistes avait eu le dessus en Angleterre, disait-il, et lorsqu'il quitta l'Angleterre, la guerre était devenue inévitable ». (Document PS-1834.) Est-ce là ce que vous avez déclaré à l'ambassadeur Oshima ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne sais pas si j'ai dit exactement cela. En tout cas, c'est là du langage diplomatique, Monsieur le Procureur, et il est possible qu'étant donné la situation, nous ayons pu considérer comme opportun de nous exprimer ainsi devant l'ambassadeur du Japon. Ce qui est intéressant, c'est que, si je m'en souviens bien, la certitude d'une guerre inévitable n'existait pas au moment où je quittai l'Angleterre.

Si, plus tard, au cours des années qui suivirent, j'ai fait telle ou telle déclaration, cela ne change en rien ce que j'ai dit en quittant Londres. Je ne pense pas qu'il y ait la moindre preuve de cela. Il est possible qu'en désirant l'attirer dans la guerre contre l'Angleterre, je me sois exprimé d'une façon énergique.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous ne lui avez probablement pas dit la vérité ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'en sais rien. Je ne sais même pas si ces détails sont bien rapportés. C'est un long rapport, je n'en connais pas l'origine.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est un document allemand saisi, votre propre rapport de cet entretien.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est très possible, mais dans la diplomatie on dit beaucoup de choses, sans toujours peser chaque mot. En tout cas, la vérité est que, lorsque j'ai quitté Londres, la guerre ne semblait pas inévitable, mais il n'est pas douteux que j'ai quitté Londres très sceptique, en me demandant comment tourneraient les choses, étant donné surtout l'importance qu'avait en Angleterre le parti de la guerre.

LE PRÉSIDENT. — Accusé, voulez-vous parler un peu plus lentement ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, Monsieur le Président.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Lorsque vous avez quitté l'Angleterre, n'étiez-vous pas d'avis de mener une politique amicale vis-à-vis de l'Angleterre, tout en formant en réalité une coalition contre ce pays ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Cela n'est pas tout à fait exact, exprimé de cette manière. Il était évident pour moi, lorsque je devins ministre des Affaires étrangères, que la réalisation des désirs du peuple allemand en Europe était difficile à accomplir et que c'était l'Angleterre, avant tout, qui s'y opposait. Pendant des années, sur l'ordre du Führer, j'ai essayé d'atteindre ce résultat au moyen d'une entente amicale.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais que vous répondiez à ma question : oui ou non, avez-vous dit au Führer que la bonne politique consisterait à simuler l'amitié envers l'Angleterre tout en formant une coalition contre elle ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, ce n'est pas exact, présenté de cette manière.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous avez dit non ? Regardez je vous prie, le document TC-75 (GB-28), et les conclusions qu'on peut en tirer. Vous les trouverez sous le numéro 5, au bas de la troisième page.

« V. — Donc, les conclusions que l'on peut en tirer sont :

« 1. Extérieurement, poursuivre une entente avec l'Angleterre, tout en protégeant les intérêts de nos amis.

« 2. Former, très secrètement mais avec une ténacité farouche, une coalition contre l'Angleterre ; c'est-à-dire, en pratique, raffermir notre amitié avec l'Italie et le Japon, en gagnant à notre cause tous les autres pays qui auraient des intérêts analogues aux nôtres, directement ou indirectement ; coopération étroite et confidentielle entre les diplomates des trois grandes Puissances intéressées dans ce but. »

Et la dernière phrase :

« Chaque jour où nos décisions politiques ne seraient pas inspirées — quels que soient les efforts de rapprochement faits dans notre direction — par cette idée fondamentale que l'Angleterre est notre plus dangereux adversaire, serait un jour gagné par l'ennemi. »

Pourquoi avez-vous déclaré au Tribunal, il y a une minute, que vous n'aviez pas donné au Führer le conseil de simuler l'amitié envers l'Angleterre et de préparer, en réalité, une coalition contre elle ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne sais pas du tout ce qu'est ce document. Puis-je le voir ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Il est signé de vous-même, le 2 janvier 1938. C'est un compte rendu adressé par vous au Führer.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact en soi. C'est la constatation décisive : ce n'est qu'ainsi que nous pouvions agir pour arriver, un jour, soit à une entente, soit à un conflit avec l'Angleterre. La situation était très claire à ce moment-là : l'Angleterre s'opposait aux désirs d'une révision que le Führer considérait comme vitale. Le seul moyen qui parût viable pour influencer l'Angleterre par la diplomatie plutôt que par la guerre, était la formation d'une forte coalition, afin qu'elle cédât aux aspirations de l'Allemagne. Telle était la véritable situation.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ce que je voudrais savoir, témoin, c'est pourquoi vous avez dit au Tribunal, il y a cinq minutes, que vous n'aviez pas donné à Hitler de conseil dans ce sens.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — De quel conseil parlez-vous ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Qu'il fallait, apparemment, s'entendre avec l'Angleterre et, en réalité, former secrètement une coalition contre elle. Je vous l'ai demandé à deux reprises, et vous l'avez nié. Pourquoi ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai déclaré très clairement que l'Angleterre s'opposait aux désirs allemands et que, par conséquent, si l'Allemagne voulait réaliser ses aspirations, elle ne pouvait plus faire autre chose que chercher des amis et ensuite, avec leur aide, entamer des négociations avec l'Angleterre pour arriver à ce qu'elle donnât son accord aux aspirations de l'Allemagne, et cela par voie diplomatique. Tel était alors mon devoir.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais attirer votre attention sur les relations avec la Pologne. Je vais vous donner l'occasion de répondre à ma question sur le plan général et j'espère que, de cette façon, nous pourrions économiser du temps. Êtes-vous d'accord sur le fait que, jusqu'à l'accord de Munich, les discours de tous les hommes d'État allemands étaient pleins d'amitié et de respect pour la Pologne ? Êtes-vous d'accord là-dessus ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Quel était alors le but des déclarations rapportées dans le memorandum du ministère des Affaires étrangères du 26 août 1938 ?

Vous trouverez ce passage page 107 du livre de documents. Je voudrais que vous regardiez ; je crois que c'est le quatrième paragraphe qui commence par : « La méthode à employer envers la

Tchécoslovaquie...» et, je vous le rappelle, votre méthode consistait à mettre en avant l'idée que vous et Hitler désiriez le retour de tous les Allemands dans le Reich. Voilà clairement et objectivement ce que contient ce passage. Je voudrais que vous regardiez ce paragraphe.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — De quel paragraphe voulez-vous parler ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Le quatrième. « La méthode à employer envers la Tchécoslovaquie... » C'est le quatrième paragraphe sur mon exemplaire.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'ai pas encore trouvé. Paragraphe 5... Oui, je l'ai.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — « La méthode à employer envers la Tchécoslovaquie doit être recommandée, à cause de nos relations avec la Pologne. Il est certain que dès que l'Allemagne aura cessé de s'intéresser au problème de ses frontières, frontières de l'Est, du Sud-Est, pour se tourner vers celles de l'Est et du Nord-Est, les Polonais dresseront l'oreille. Après la liquidation de la question tchécoslovaque, il sera généralement admis que la Pologne sera la prochaine sur la liste, mais plus on pourra retarder l'entrée de ce facteur dans la politique internationale, mieux cela vaudra. » (Document TC-76.)

Cela exprime-t-il bien les buts de la politique étrangère allemande à ce moment-là ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Certainement non. D'abord, je ne sais pas du tout ce qu'est ce document. C'est apparemment un texte rédigé par un chef de service du ministère des Affaires étrangères, où l'on préparait parfois de pareils travaux théoriques, et qui m'est parvenu par le secrétaire d'État. Cependant, je ne me souviens pas de l'avoir lu. S'il m'est parvenu ou non, je ne puis vous le dire actuellement ; mais il est possible que de telles idées aient été exprimées par certains de nos fonctionnaires. C'est très possible.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je vois. Si vous n'êtes pas d'accord avec moi, voulez-vous regarder à la page 110 ; vous y verrez des extraits du discours prononcé par Hitler au Reichstag, le 26 septembre 1938. Excusez-moi, j'ai dit Reichstag, je voulais dire Sportpalast.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Sportpalast, oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — A la fin de cet extrait, on cite le Führer qui parlait de la Pologne, après avoir rendu hommage au maréchal Pilsudski :

« Nous sommes tous convaincus que cet accord amènera une paix durable. Nous constatons que nous sommes ici deux peuples qui doivent vivre ensemble et qui ne peuvent se passer l'un de l'autre. Un peuple de 33.000.000 d'habitants tentera toujours de trouver un débouché sur la mer. Une entente devait donc se faire. Celle-ci s'est réalisée et nous la parachèverons. Évidemment, le problème était difficile. Des querelles de nationalités et de petites minorités se sont élevées fréquemment. Mais le principal est que les deux Gouvernements et tous les hommes raisonnables et intelligents de ces deux peuples, de ces deux pays, aient la ferme volonté d'améliorer leurs relations. C'est un vrai travail de paix, qui a plus de valeur que toutes les palabres du Palais de la Société des Nations à Genève. » (Document TC-73, n° 42.)

Croyez-vous que cela était dit en toute sincérité ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, je crois que c'était bien là le point de vue du Führer à cette époque.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Donc, à ce moment-là, toutes les questions de traitement des minorités en Pologne étaient absolument secondaires, n'est-ce pas ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, elles n'étaient pas secondaires. Elles représentaient même un problème constant et épineux entre la Pologne et nous, et le but de ces déclarations du Führer était justement de vaincre la difficulté. Je suis très au courant du problème des minorités en Pologne car je l'ai étudié, pour des raisons personnelles, pendant de longues années. A partir du moment où je pris en mains le ministère des Affaires étrangères, j'eus toujours à faire face aux plus grandes difficultés sur ce point, mais nous nous sommes toujours efforcés de les résoudre généreusement.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — En tout cas, vous êtes d'accord avec moi sur le fait que les discours de cette époque étaient, en toute sincérité, comme vous le dites, pleins de sentiment d'amitié et d'affection pour les Polonais, n'est-ce pas ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — En effet, nous avions l'espoir de trouver ainsi une solution satisfaisante et raisonnable, surtout au problème des minorités allemandes. Ce fut notre politique dès 1934.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Immédiatement après Munich, vous avez soulevé pour la première fois la question de Dantzig avec M. Lipski ; je crois que c'était aux environs du 21 octobre ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'était le 28 octobre.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Le 28 octobre, et les Polonais avaient répondu le 31. La réponse est peut-être parvenue un jour plus tard, par l'intermédiaire de M. Lipski. Elle suggérait un accord

bilatéral entre la Pologne et l'Allemagne mais déclarait que le retour de Dantzig au Reich conduirait à une guerre. J'indique cela de façon générale, je veux simplement vous rappeler la teneur de la réponse. Vous en souvenez-vous ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Autant que je me souviens, cela ne s'est pas passé exactement comme vous le dites. Le Führer m'avait chargé, le 28 octobre très exactement, de prier l'ambassadeur Lipski de se rendre à Berchtesgaden. Cet ordre m'avait été donné parce que, précisément, le Führer — peut-être à la suite de son discours du Sportpalast, mais je ne me souviens pas au juste — désirait spécialement mettre au point ses relations avec ses voisins et, en particulier, en ce qui concernait la Pologne. Il me chargea donc de discuter avec l'ambassadeur Lipski la question de Dantzig et celle des communications entre la Prusse Orientale et le Reich. Je fis venir l'ambassadeur Lipski et lui exprimai ces désirs d'une façon très amicale. L'ambassadeur Lipski demeura très réservé et me répondit que Dantzig n'était pas un problème facile à résoudre, mais qu'il discuterait de cette question avec son Gouvernement. Je le priai donc de le faire au plus tôt et de me tenir au courant. Ce fut le commencement des négociations avec la Pologne.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Maintenant, voulez-vous — je ne veux pas vous interrompre, mais je voudrais en parler rapidement — si vous voulez passer à la page 114, vous y verrez le procès-verbal de la conversation entre M. Beck et Hitler, le 5 janvier. Je voudrais attirer votre attention sur le dernier paragraphe où, après que M. Beck eût dit que la question de Dantzig était une question très difficile, le Chancelier déclara en réponse que «... pour résoudre ce problème, il serait nécessaire de trouver quelque chose de nouveau, une nouvelle formule, pour laquelle il utilisa le mot de «*körperschaft*», qui, d'un côté, sauvegarderait les intérêts de la population allemande, et de l'autre côté, les intérêts polonais. De plus, le Chancelier déclara que le ministre pouvait être tout à fait tranquille, qu'il n'y aurait pas de «*fait accompli*» à Dantzig et qu'aucune mesure ne serait prise pour créer des difficultés au Gouvernement polonais.» (Document TC-73, n° 48.)

Avez-vous lu ce passage avant que je ne vous pose des questions ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, je l'ai lu.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Maintenant, voulez-vous jeter un coup d'œil sur le résumé de votre entretien avec M. Beck, le lendemain. C'est à la page 115, au début du deuxième paragraphe. Après que M. Beck eut abordé la question de Dantzig, vous lui avez dit :

1er avril 46

« Dans sa réponse, M. von Ribbentrop souligna encore une fois que l'Allemagne ne cherchait pas une solution par la force. » (Document TC-73, n° 49.)

C'était presque, mot pour mot, ce que Hitler avait déclaré le jour précédent, n'est-ce pas ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Maintenant, revenez à la page 113, document C-137 (GB-33). Ce sont les ordres de l'accusé Keitel ou, plus exactement, la transmission par l'accusé Keitel de l'ordre du Führer concernant Dantzig. L'ordre est daté du 24 novembre, c'est-à-dire environ six semaines plus tôt, et complète un ordre donné le 21 octobre. On y lit ce qui suit :

« A part les trois éventualités mentionnées dans l'ordre du 21 octobre, il faut également envisager de préparatifs pour l'occupation par surprise de l'État libre de Dantzig par les troupes allemandes (4. Occupation de Dantzig).

« Les préparatifs doivent être prévus sur les données suivantes : occupation en « coup de main » de Dantzig, en exploitant une situation politique favorable ; pas de guerre contre la Pologne. » (Document C-137.)

Connaissiez-vous ces directives ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je les ignorais. C'est la première fois que je vois cet ordre. Puis-je ajouter quelque chose ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Non, pas pour l'instant. Hitler devait connaître cet ordre n'est-ce pas ? L'ordre émanait bien de lui ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, certainement, et c'est pourquoi je suppose — c'est ce que je voulais ajouter — que le Ministère Public britannique se rend compte que, dans cette affaire, le domaine politique et le domaine militaire sont totalement séparés l'un de l'autre. Il n'y a aucun doute que le Führer, en vue des difficultés continuelles posées par le problème de Dantzig et du Corridor, avait donné certains ordres militaires, et je suppose que c'est là un de ces ordres. Je le vois aujourd'hui pour la première fois.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — En supposant que vous ayez eu connaissance de ces ordres, témoin, auriez-vous déclaré quand même, le 5 janvier, que l'Allemagne ne recherchait pas une solution violente ni le recours à un fait accompli ? Si vous aviez connu cet ordre, l'eussiez-vous quand même affirmé ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Si j'avais connu cet ordre et que je l'aie considéré comme je devais le faire, c'est-à-dire comme un ordre donné par l'État-Major général en vue d'une éventualité, je n'en aurais pas moins soutenu la même opinion. J'estime qu'il

est du devoir de l'État-Major général d'envisager toutes les contingences possibles et de faire, en principe, toutes les prévisions nécessaires. Cela n'a, en dernière analyse, rien à voir avec la politique.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Cela n'a rien à voir avec la politique que d'avoir un plan tout prêt pour l'occupation par surprise de l'État libre de Dantzig par des troupes allemandes, lorsque vous êtes en train de déclarer aux Polonais que vous n'aurez jamais recours à un fait accompli ? C'est ainsi que vous considérez qu'il faut procéder ? Si c'est le cas, passons...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, mais je dois ajouter, cela je le sais, que le Führer s'inquiéta pendant longtemps, surtout en 1939, d'une attaque possible des Polonais sur Dantzig ; par conséquent, quoique n'étant pas un militaire, il me semble naturel d'envisager tous les problèmes et de se préparer à toutes les éventualités. Mais je ne peux évidemment pas me prononcer quant aux détails de ces ordres.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Quand avez-vous su que Hitler était décidé à attaquer la Pologne ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Que Hitler envisageait une intervention militaire contre la Pologne ? Je l'ai entendu dire pour la première fois en août 1939, je crois. Il paraît évident, en lisant cet ordre concernant Dantzig, qu'il avait naturellement pris certaines dispositions militaires en vue d'une telle éventualité. Mais je n'ai certainement rien su de cet ordre, et je ne me souviens pas d'avoir reçu à l'époque aucune information militaire. Je ne savais pour ainsi dire rien à ce sujet.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Prétendez-vous, devant le Tribunal, que vous ne saviez pas au mois de mai que, pour Hitler, le véritable objectif était non pas Dantzig, mais la conquête d'un espace vital à l'Est ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne le savais pas dans ce sens-là. Le Führer parlait souvent d'espace vital, c'est exact, mais je ne savais pas qu'il avait l'intention d'attaquer la Pologne.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Regardez à la page 117, peut-être à la page 118 de votre livre de documents ; vous y verrez le procès-verbal d'une conférence du 23 mai 1939 à la nouvelle chancellerie du Reich.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Vous dites page 117 ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Oui, 117, peut-être le paragraphe en question se trouve-t-il à la page 118. Cela commence par : « Ce n'est pas de Dantzig qu'il s'agit. Il s'agit pour nous d'arrondir notre espace vital à l'Est et d'assurer notre subsistance, de liquider

le problème de la Baltique et des États baltes. L'approvisionnement en vivres n'est possible que dans ces régions peu habitées et dont la fertilité naturelle, augmentée par une exploitation rationnelle de notre part, augmentera considérablement la production. Il n'y a pas d'autre possibilité en Europe ».

Prétendez-vous encore dire au Tribunal que Hitler ne vous a jamais exposé ce point de vue ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Cela peut paraître bizarre, mais je dois vous signaler d'abord que je ne crois pas avoir été présent à cette conférence. C'était une conférence militaire et le Führer avait l'habitude de tenir séparément ses conférences militaires et ses conférences politiques. Le Führer avait bien, de temps en temps, fait allusion au fait que nous avions besoin d'espace vital, mais je ne savais rien et il ne me dit rien à l'époque — c'est-à-dire en mai 1939 — de son intention d'attaquer la Pologne. Je crois, d'ailleurs, comme j'ai pu le constater dans plusieurs autres cas, que c'est intentionnellement qu'il ne me tint pas au courant, car il voulait que ce soit avec conviction que ses diplomates se consacrent à la recherche d'une solution pacifique.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous voulez dire que c'est délibérément que Hitler ne vous disait rien de ses intentions véritables, qu'il vous cachait que ce n'était pas Dantzig qui faisait l'objet des discussions et qu'il voulait conquérir un espace vital. Est-ce cela que vous prétendez ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, à mon avis il le faisait intentionnellement, car...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien, voulez-vous lire alors un paragraphe très court un peu plus loin : « La question ne se pose donc plus d'épargner la Pologne et seule demeure la détermination d'attaquer la Pologne à la première occasion favorable. Nous ne pouvons nous attendre à une répétition de l'affaire tchécoslovaque. Il y aura la guerre. Notre but est d'isoler la Pologne ».

Prétendez-vous affirmer devant le Tribunal que Hitler n'a jamais dit cela à son ministre des Affaires étrangères ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'ai pas très bien compris la question.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est une question très simple. Prétendez-vous devant le Tribunal que Hitler ne fit jamais état du passage de son discours que je viens de vous lire, aux termes duquel il n'était pas question d'épargner la Pologne mais de l'attaquer à la première occasion et de l'isoler ? Prétendez-vous devant le Tribunal que Hitler n'en parla jamais à son ministre des Affaires étrangères, qui avait pratiquement la charge de diriger la politique étrangère ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, il ne m'en parla pas à ce moment, mais seulement beaucoup plus tard, au cours de l'été 1939. C'est alors qu'il en a parlé et il déclara littéralement qu'il était décidé à résoudre le problème d'une façon ou d'une autre.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et vous prétendez que vous ne saviez pas au mois de mai que Hitler désirait la guerre ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je n'en étais pas convaincu du tout.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — On voit très nettement dans ce document qu'il désirait la guerre n'est-ce pas ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Ce document fait état, sans aucun doute, de l'intention d'attaquer la Pologne, mais je sais que très fréquemment Hitler s'exprimait vis-à-vis des militaires en termes très forts, comme s'il avait eu la ferme intention d'attaquer tel ou tel pays, mais de là à passer réellement à l'exécution sur le plan politique, c'est une tout autre question. A plusieurs reprises, il m'a dit qu'il fallait toujours parler aux militaires comme si la guerre devait éclater le lendemain.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais vous poser une question sur un autre sujet. Vous avez dit vendredi que vous n'aviez jamais déclaré que l'Angleterre resterait en dehors de la guerre et ne respecterait pas ses garanties envers la Pologne. Vous souvenez-vous d'avoir dit cela ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Est-ce exact ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien. J'aimerais que vous regardiez un ou deux autres documents. Vous souvenez-vous que, le 29 avril 1939, vous avez reçu le premier ministre de Hongrie et le ministre des Affaires étrangères à 15 h. 30 ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne m'en souviens pas.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien. Cependant nous avons le procès-verbal de votre entretien, signé par von Erdmannsdorff je crois. Avez-vous dit ceci au premier ministre et au ministre des Affaires étrangères hongrois ?

« Le ministre des Affaires étrangères du Reich ajouta qu'il était fermement convaincu que, quoi qu'il arrivât en Europe, aucun soldat français ou anglais n'attaquerait l'Allemagne. Nos relations avec la Pologne étaient tendues en ce moment. »

Avez-vous dit cela ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne crois pas avoir jamais dit cela. Je considère cela comme impossible.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Si vous avez un exemplaire...
ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Puis-je voir le document?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien entendu. C'est le document D-737 (GB-289).

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne peux, bien entendu, pas vous dire en détail ce que j'ai dit à ce moment-là, mais il est possible qu'alors, la situation polonaise les inquiétant beaucoup, nous ayons voulu tranquilliser les Hongrois. C'est parfaitement possible, mais j'ai peine à croire que j'aie dit cela. Il y a une chose certaine, c'est que le Führer savait, et je le lui avais dit, que l'Angleterre était prête à défendre la Pologne.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Si vous avez des doutes, voulez-vous regarder le document D-738 que je dépose sous le numéro GB-290. Il semble que vous ayez revu ces deux personnages deux jours plus tard. Regardez la dernière phrase du document :

« Le ministre des Affaires étrangères du Reich fit remarquer à nouveau que la Pologne ne constituait pas un problème sur le plan militaire. Dans le cas d'une intervention militaire, les Anglais laisseraient froidement tomber les Polonais. » On ne saurait parler plus franchement n'est-ce pas ? « Les Anglais laisseraient froidement tomber les Polonais. »

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne sais pas du tout à quelle page se trouve ce passage.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est au paragraphe 7 du rapport du 1^{er} mai ; c'est la dernière phrase de ma citation. Le rapport est signé par un certain von Erdmannsdorff. La phrase en question est au-dessus de sa signature et les paroles au sujet desquelles je vous questionne sont : « Dans le cas d'une intervention militaire, les Anglais laisseraient froidement tomber les Polonais. »

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Est-ce à la page 8 ? Puis-je vous demander à quelle page ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Cela commence au paragraphe 7 « Le ministre des Affaires étrangères du Reich revint alors sur notre attitude à l'égard de la question polonaise et fit remarquer que l'attitude polonaise nous avait remplis d'amertume ».

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il est parfaitement plausible que j'aie dit quelque chose de ce genre et, s'il en est ainsi, ces paroles étaient destinées à tranquilliser les Hongrois et à les maintenir à nos côtés ; il est clair que c'est là du langage diplomatique.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ne pensez-vous pas qu'il faille dire la vérité dans une conversation politique ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il ne s'agit pas de cela, il s'agit de provoquer une situation qui permette de résoudre ce problème ainsi que la question polonaise par la voie diplomatique. Si, aujourd'hui, je disais aux Hongrois — et cela s'applique également aux Italiens — que l'Angleterre va venir en aide à la Pologne et qu'une guerre générale va s'ensuivre, cela créerait une situation diplomatique qui rendrait tout à fait impossible la solution du problème. Sans aucun doute, il me fallait alors m'exprimer en termes très forts, comme me l'avait demandé le Führer, car si son propre ministre des Affaires étrangères avait laissé entrevoir d'autres possibilités, cela eût certainement causé de grandes difficultés et j'ose dire que c'eût conduit, en toutes circonstances, à la guerre. Nous voulions créer à l'Allemagne une position très forte afin de pouvoir résoudre ce problème pacifiquement. J'ajouterai que les Hongrois étaient quelque peu inquiets quant à la politique étrangère allemande et que le Führer m'avait demandé, dès le début, d'user avec eux d'un langage particulièrement clair et énergique. Je me servais souvent, pour les mêmes raisons, du même langage envers les diplomates de mon ministère.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous voudriez nous faire croire que vous disiez des mensonges aux Hongrois mais que vous dites la vérité au Tribunal. C'est bien cela, en bref, n'est-ce pas ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne sais si l'on peut parler de mensonges en l'occurrence, Monsieur le Procureur. Il s'agit ici de diplomatie et si nous voulions créer une situation favorable, il ne fallait pas tergiverser. Quelle eût été l'impression si le ministre des Affaires étrangères allemand avait tenu un langage tel que le monde entier eût dû attaquer l'Allemagne à propos de la plus légère démarche allemande ! Le Führer, très souvent, usait d'un tel langage et il voulait que je fisse de même. Je veux insister à nouveau sur le fait que je me servais d'un tel langage à l'intérieur même de mon propre ministère afin que la ligne de la politique allemande fût claire. Quand le Führer avait décidé qu'un problème serait résolu, quelles que fussent les circonstances et même si on encourait un risque de guerre, notre seule chance de succès était d'adopter une attitude ferme, car y eussions-nous manqué, la guerre aurait néanmoins été inévitable.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien ; maintenant, je voudrais que vous vous rappeliez ce que vous avez répondu aux explications du comte Ciano le 11 ou 12 août, juste avant votre rencontre à Salzbourg, je crois, avec Hitler. Vous souvenez-vous — c'est ce que rapporte le journal du comte Ciano — qu'il vous demanda : « Que voulez-vous ? Le Corridor ou Dantzig ? » Vous l'avez regardé et vous avez répondu : « Plus maintenant ; nous voulons la guerre ». Vous souvenez-vous de cela ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, cette déclaration est absolument fausse. J'ai dit au comte Ciano à cette époque, et cela est peut-être un peu similaire: « Le Führer est décidé à résoudre le problème polonais d'une façon ou d'une autre ». Telles étaient les instructions que j'avais reçues du Führer; mais que j'aie dit que nous voulions la guerre est particulièrement absurde, pour la simple raison qu'aucun diplomate ne tiendra de tels propos, même au meilleur et au plus fidèle des alliés, et certainement pas au comte Ciano.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je vous demanderai de regarder un rapport sur une conversation que vous avez eue par la suite avec Mussolini et le comte Ciano, pas très longtemps après d'ailleurs, le 10 mars 1940, ce qui fait à peu près neuf mois plus tard. Voulez-vous consulter le document PS-2835 (GB-291), à la page 18 ou 19...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Vous dites page 18 ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je vous rappelle que c'est une conversation entre vous-même, Mussolini et Ciano, qui eut lieu le 10 mars 1940. Elle commence par ces mots:

« Le ministre des Affaires étrangères du Reich rappela que, s'il avait déclaré à Salzbourg au comte Ciano qu'il ne croyait pas que l'Angleterre et la France soutiendraient la Pologne si la situation ne s'aggravait pas, il avait, néanmoins, toujours compté avec la possibilité d'une intervention des Puissances occidentales. Il était maintenant satisfait du cours des événements parce que, dès l'abord, il avait toujours été clair que ce différend se ferait jour tôt ou tard et qu'il était inévitable. »

Et vous avez ajouté qu'il serait bon de régler le conflit du vivant du Führer.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, mais n'était-ce pas après que la guerre eût éclaté ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Oui, ce que je tiens à faire ressortir, ce sont ces mots: « Il était maintenant satisfait du cours des événements parce que, dès l'abord, il avait toujours été clair que ce différend se ferait jour tôt ou tard et qu'il était inévitable ». Et si vous voulez bien lire le paragraphe 2...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Puis-je répondre à cela ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Oui, mais ce que je veux dire par là, c'est que cela montre tout à fait clairement que le comte Ciano avait raison et que vous étiez très satisfait que la guerre eût éclaté parce que vous pensiez que les circonstances étaient favorables à ce moment-là.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne puis trouver ce passage. Tout au contraire, on dit ici qu'« il avait néanmoins toujours compté avec la possibilité d'une intervention des Puissances occidentales ». C'est textuellement rapporté ici.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est de la seconde partie de la citation que je parle; je passe sur le point relatif à l'intervention anglaise; je lis: « Il était maintenant satisfait du cours des événements... » et si vous relisez le paragraphe qui commence par « Deuxièmement, ... », afin de l'avoir présent à l'esprit, vous pouvez lire à la troisième ligne: « Deuxièmement, au moment où l'Angleterre adopta le service militaire obligatoire, il devint manifeste que les rapports de forces ne s'établiraient pas, à la longue, en faveur de l'Allemagne et de l'Italie ».

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Puis-je vous demander où cela se trouve?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Quelques lignes plus bas; le mot « Deuxièmement » est souligné, n'est-ce pas?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, pas ici... oui, voilà.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — « Deuxièmement, au moment où l'Angleterre adopta le service militaire obligatoire... »; c'est environ dix lignes plus bas.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui. Je ne comprends pas très bien ce que le Procureur britannique essaye de prouver par là.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je vous demanderai de regarder la phrase suivante avant de répondre à ma question:

« Ceci contribua à faire prendre au Führer la décision de résoudre le problème polonais, même au prix d'une intervention des Puissances occidentales. Cependant, le facteur décisif consistait dans le fait qu'une grande puissance ne pouvait tolérer certaines choses. » Je prétends...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, cela me paraît exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Telle était donc votre opinion à l'époque et vous l'avez revendiquée après coup, c'est-à-dire que vous étiez décidé à régler la question polonaise, même si cela signifiait la guerre? Le comte Ciano avait parfaitement raison quand il disait que vous vouliez la guerre, et c'est cela que je veux vous dire.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, ce n'est pas exact: au contraire, j'ai dit au comte Ciano à cette époque, à Berchtesgaden, que le Führer était décidé à résoudre le problème polonais d'une manière ou d'une autre; cette façon de parler était nécessaire parce que le Führer était convaincu que tout ce qui serait connu à Rome le serait aussitôt à Londres et à Paris; aussi voulut-il user d'un

langage très clair afin que l'Italie fût, diplomatiquement de notre côté.

Si le Führer avait dit ou si moi-même j'avais dit que le Führer n'était pas aussi décidé à résoudre ce problème, cela aurait sans aucun doute été répété. Mais puisque le Führer était décidé à résoudre ce problème, au besoin par une guerre si ce n'était pas possible par un autre moyen, voilà qui signifiait la guerre. Voilà ce qui explique l'attitude claire et ferme que je dus prendre alors à Salzbourg. Mais je ne vois pas en quoi c'est contradictoire avec ce qui est dit ici.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je vous demanderai de passer à la dernière semaine d'août. Nous en parlerons brièvement parce qu'il nous reste beaucoup de choses à voir.

Vous avez reconnu, au cours de votre témoignage, que le 25 août le Führer avait ajourné l'attaque qui avait été décidée pour le matin du 26. Vous vous en souvenez? Je voudrais que vous ayez ces dates bien présentes à l'esprit.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je connais très bien cette date.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous étiez dans la salle d'audience le jour où Dahlerus a témoigné et vous l'avez entendu, n'est-ce pas?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, j'étais ici.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Puis-je maintenant vous rappeler la date? Le soir du 24, l'accusé Göring demanda à M. Dahlerus de partir pour Londres le lendemain matin pour y porter un message préliminaire aux déclarations que le Führer devait faire à Sir Nevile Henderson, le 25. Vous souvenez-vous de cette déclaration? Et le 25, à 1 h. 30...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne peux pas me souvenir des dates exactement, mais je crois qu'elles sont exactes.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je connais assez bien ces dates et le Tribunal me reprendra si je me trompe, mais je les donne telles que je les connais. C'était au soir du 24; Dahlerus partit le matin du 25 et à 1 h. 30, le 25 — vous avez dit midi, mais je ne veux pas discuter sur une question de minutes — donc le 25, à midi, le Führer vit Sir Nevile Henderson.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et lui remit ce qu'on appelle la « note verbale », c'est-à-dire une requête en termes généraux.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, cette note ne lui fut remise que dans la soirée. A midi, il ne fit que s'entretenir avec lui, et le soir j'envoyai l'ambassadeur Schmidt lui porter la « note verbale » — je crois que c'est ainsi que cela s'est passé — avec un

message spécial où je lui demandais à nouveau d'informer son Gouvernement de l'importance que le Führer attachait à ce message, à cette offre. Je crois que ces faits figurent dans le Livre Bleu britannique.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Quel que soit le moment où vous lui avez remis la note, Hitler lui en donna un aperçu général au cours de la conversation qu'il eut avec Sir Nevile au milieu de la journée ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et l'attaque projetée pour le matin du 26 fut ajournée, comme vous l'avez dit, mais pas avant que vous n'avez reçu le message de Mussolini, vers 3 heures, et la nouvelle que l'accord officiel anglo-polonais allait être signé dans l'après-midi, vers 4 heures. C'est ce que vous avez dit.

Voici maintenant ce que je veux vous dire : au moment où M. Dahlerus fut envoyé à Londres et au moment de la remise de cette note, quand le Führer en parla à Sir Nevile Henderson, l'Allemagne avait l'intention d'attaquer le matin du 26 ; c'est pourquoi je prétends que la démarche de M. Dahlerus et la conversation tenue à Sir Nevile Henderson n'avaient d'autre but que de dérouter le Gouvernement anglais dans l'espoir qu'il retirerait son aide à la Pologne ; n'ai-je pas raison ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Vous désirez que je réponde ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Certainement, je vous le demande.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il se trouve que je ne suis pas très au courant de la démarche de Dahlerus. Je ne peux donc pas en parler. Quant à la rencontre de Hitler et de Sir Nevile Henderson, je peux dire que, dans la matinée, je lus la correspondance échangée entre M. Chamberlain et Hitler, datée du 22 je crois ; correspondance qui finissait dans une sorte d'impasse. Ensuite, je parlai avec le Führer et lui demandai s'il n'était pas possible de tenter un nouvel effort envers l'Angleterre afin d'arriver à une solution quelconque. Puis, vers le milieu de la journée — je pense qu'il était peut-être 1 heure ou 2 heures —, le Führer rencontra Sir Nevile en ma présence et lui dit qu'il devrait prendre l'avion et aller à Londres afin de parler au Gouvernement britannique aussi rapidement que possible. Il avait l'intention, une fois le problème polonais résolu, de soumettre à la Grande-Bretagne des propositions étendues. Il avait, je crois, déjà indiqué les grandes lignes de cette offre dans la « note verbale », mais je ne m'en souviens pas exactement. C'est alors que Sir Nevile Henderson partit pour Londres en avion. Au moment de cette conversation, des mesures militaires avaient déjà été prises, je le sus dans le

courant de la journée, parce que le refus de Mussolini était arrivé, non pas à 3 heures, mais plus tôt, dans la matinée ou à midi. Puis, vers 4 ou 5 heures de l'après-midi, j'appris la ratification du pacte anglo-polonais. J'allai immédiatement voir le Führer et lui suggérai de rapporter les mesures militaires, ce qu'il fit après une brève réflexion. Il n'est pas douteux qu'entre temps, certaines mesures militaires avaient été prises; jusqu'à quel point elles furent poussées, je ne peux malheureusement pas le dire; mais quand le Führer envoya son offre à l'Angleterre, j'étais convaincu, j'étais sous l'impression que si l'Angleterre réagissait d'une façon quelconque, la guerre n'éclaterait pas et que, dans ce cas, les mesures militaires qui se déroulaient, je crois, automatiquement, pourraient être arrêtées. Mais je ne peux donner aucun détail là-dessus; je me souviens simplement d'une chose: c'est que lorsque je reçus la note verbale du Führer — c'était, je crois, vers le soir, peut-être dans l'après-midi —, ces mesures avaient déjà été rapportées ou, du moins, étaient sur le point de l'être. Je ne puis pas indiquer maintenant l'ordre chronologique car il me faudrait pour cela les documents nécessaires qui, malheureusement, ne sont pas à ma disposition ici. Mais une chose est certaine: l'offre du Führer à l'Angleterre fut faite, afin d'essayer encore une fois d'arriver à la solution du problème polonais. Quand je vis la « note verbale », je lui demandai: « Oui, mais où en est la solution de l'affaire polonaise? » Et je me souviens très bien qu'il me répondit: « Envoyons toujours cette note aux Anglais et, s'ils réagissent, nous verrons bien, nous aurons toujours le temps ». En tout cas, je crois que les mesures militaires avaient déjà été rapportées quand la note fut remise, ou furent, du moins rapportées peu après.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous n'assistiez pas à l'entrevue du Führer avec ses généraux le 22 août, mais vous avez dû en entendre parler bien des fois depuis le début du Procès. Vous devez donc vous souvenir que le Führer a déclaré, aux termes du procès verbal:

« Je trouverai des prétextes de propagande pour commencer la guerre, peu importe qu'ils soient plausibles; on ne demandera pas plus tard au vainqueur s'il a dit la vérité ou non. Quand on commence et qu'on fait une guerre, ce n'est pas le droit qui importe mais la victoire. » (Document PS-1014.)

Ces paroles ont été prononcées à l'Obersalzberg. Hitler vous a-t-il jamais tenu de tels propos?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Le 27, disiez-vous?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Le 22. Je vous demandais si Hitler vous avait jamais tenu de tels propos.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je n'étais pas présent à la réunion du 22; je crois que j'étais en route pour Moscou.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je sais que vous n'étiez pas présent à cette réunion, c'est pourquoi je vous pose la question sous cette forme : Hitler vous a-t-il jamais tenu des propos analogues ? Vous me répondez : non. Je voudrais maintenant passer au 29.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Puis-je encore dire quelque chose à ce sujet ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Non. Puisque vous dites qu'il n'a pas tenu de tels propos devant vous, je n'insisterai pas parce que nous ne pouvons pas perdre notre temps sur chacun de ces détails. Nous arrivons maintenant au 29 août, date de votre rencontre avec Sir Nevile Henderson : tout en acceptant, avec certaines réserves, l'idée de négociations directes avec la Pologne, vous avez posé comme condition des négociations l'envoi par les Polonais d'un plénipotentiaire, le lendemain, c'est-à-dire le 30. Vous vous en souvenez ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, cela s'est passé...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je regrette de vous interrompre, mais je voudrais aller vite.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Dans ce cas, je réponds non. Puis-je m'expliquer ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je regrette, mais ce ne sont là que des questions préliminaires. Je croyais qu'il était de notoriété publique que vous aviez vu Sir Nevile le 29 et que vous lui aviez indiqué un certain nombre d'exigences : l'une d'elles était que le plénipotentiaire polonais fût là le 30 ; si vous ne reconnaissez pas ce fait, dites-moi si j'ai tort, parce que c'est ainsi que j'ai compris ces documents.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Donc, vous nous avez dit que le 30 vous n'aviez pas remis à Sir Nevile un exemplaire de ces exigences, d'abord parce que Hitler vous l'avait interdit. Je crois que la raison que vous avez donnée à cette époque était que le plénipotentiaire polonais n'était pas arrivé et que, par conséquent, il eût été inutile d'en remettre un exemplaire. C'est bien exact ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ces exigences que vous avez données, que vous avez lues, n'étaient pas prêtes le 29 car, dans votre communication demandant l'envoi d'un plénipotentiaire, vous aviez dit que s'il venait le 30, cette note serait prête pour cette date. Dois-je comprendre que cette note a été préparée par Hitler avec l'aide du ministère des Affaires étrangères, entre le 29 et le 30 ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il la dicta personnellement ; elle contenait seize points, si je me souviens bien.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Pensez-vous réellement, après le traitement qu'avaient subi Schuschnigg, Tiso et Hacha, que les Polonais enverraient de gaité de cœur une mouche dans cette toile d'araignée ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, nous y comptions absolument et nous l'espérions. Et je pense qu'un geste du Gouvernement britannique aurait suffi pour amener ce plénipotentiaire à Berlin.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ce que vous espériez, c'était mettre les Polonais en face de ce dilemme : ou bien ces exigences serviraient, pour employer l'expression de Hitler, de « prétextes de propagande » pour la guerre, ou bien vous seriez en mesure, en faisant pression sur le plénipotentiaire polonais, de faire exactement ce que vous aviez fait auparavant avec Schuschnigg, Tiso et Hacha, c'est-à-dire d'obtenir que les Polonais capitulent. N'était-ce pas ce que vous aviez dans l'esprit ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non. La situation était différente. Je dois dire que, le 29, le Führer déclara à l'ambassadeur d'Angleterre qu'il mettrait sur pied ces conditions ou cet accord et que, dans l'attente de l'arrivée du plénipotentiaire polonais, il les tiendrait à la disposition du Gouvernement britannique — il espérait du moins que cela serait possible — ; je crois que ce sont là ses propres paroles. Sir Nevile Henderson en prit note, et je dois répéter que le Führer, après que la réponse anglaise fût parvenue le 28, accepta une fois de plus, en dépit d'une situation extrêmement tendue entre la Pologne et l'Allemagne, de négocier. Le fait décisif, dans ces jours critiques du 30 et du 31, est le suivant : le Führer avait établi ces conditions et l'Angleterre savait qu'il existait une possibilité d'arriver à une solution. Durant toute la journée du 30 août, nous ne reçûmes rien d'Angleterre, tout au moins rien de précis, et je crois que c'est à minuit seulement que l'ambassadeur de Grande-Bretagne se fit annoncer pour une entrevue. Entre temps, vers 7 heures du soir, était parvenue la nouvelle d'une mobilisation générale en Pologne, nouvelle qui avait rendu le Führer furieux. Cela rendait la situation extraordinairement tendue. Je me rappelle très exactement ce qui se passait à la chancellerie : les nouvelles arrivaient heure par heure, rapportant des incidents, dépeignant le flôt des réfugiés, etc. ; l'atmosphère était chargée d'électricité et tendue à l'extrême. Le Führer attendit pendant toute la journée du 30 ; aucune réponse précise n'était arrivée. Le 30 à minuit cet entretien eut enfin lieu. J'ai dit ici, ainsi que l'interprète Schmidt, comment cette conversation se déroula. J'ai fait à ce moment-là plus que je n'avais la permission de faire, j'ai lu à Sir Nevile la note tout entière, car j'espérais que, peut-être, l'Angleterre ferait un geste. Le Führer avait dit à Sir Nevile Henderson qu'un plénipotentiaire polonais serait traité sur un pied d'égalité

total. Il existait donc la possibilité de se rencontrer sur un territoire neutre, ou bien d'envoyer quelqu'un à Berlin, ou bien encore de donner les pouvoirs nécessaires à l'ambassadeur de Pologne, M. Lipski. Telles étaient les possibilités. J'irai même plus loin; il suffisait que, durant la journée du 30 et même du 31, tard dans la nuit ou au matin, jusqu'au moment de l'avance des troupes, l'ambassadeur polonais Lipski reçût au moins l'autorisation de prendre connaissance des propositions allemandes. Les négociations diplomatiques auraient ainsi été en train et la crise aurait pu, au moins pour un temps, être évitée. Je crois aussi — et je l'ai déjà dit — qu'il n'y aurait pas eu d'objections. Je crois que le Führer aurait accepté avec joie si l'ambassadeur d'Angleterre était intervenu dans ce sens. Les bases des négociations, comme je l'ai déjà dit également, avaient été jugées raisonnables par Sir Nevile Henderson lui-même. Un seul geste du Gouvernement anglais dans la journée du 30 ou du 31 et les négociations auraient pu être entreprises sur la base des propositions du Führer, que l'Angleterre elle-même avait reconnues comme raisonnables. La situation qui en serait résultée n'aurait pas été particulièrement dure pour les Polonais; je crois au contraire que, sur la base de ces propositions raisonnables qui étaient absolument conformes aux décisions de la Société des Nations et prévoyaient un plébiscite pour le Corridor, une solution parfaitement acceptable pour la Pologne aurait été possible.

LE PRÉSIDENT. — L'audience est suspendue pendant dix minutes.

(L'audience est suspendue.)

LE PRÉSIDENT. — Accusé, le Tribunal me demande de vous dire qu'il pense que vos réponses et vos explications sont trop longues, que vous usez de trop d'arguments qui sont souvent cumulatifs et qui portent sur des matières qui ont été discutées à plusieurs reprises devant le Tribunal; aussi, le Tribunal vous demande-t-il d'essayer de donner des réponses aussi courtes que possible.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Témoin, vous ai-je bien compris lorsque, vendredi, vous avez dit que vous n'étiez pas au courant des rapports qui ont pu exister entre Quisling et l'accusé Rosenberg, au cours du printemps et de l'été 1939? C'était bien avant la guerre, au printemps et en été, avant juin 1939?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. Je savais que Rosenberg avait des amis en Norvège et j'avais entendu parler de Quisling. Mais son nom ne signifiait rien de précis pour moi à cette époque; selon le désir du Führer, j'ai fait mettre de l'argent à la

1er avril 46

disposition de Rosenberg pour ses amis de Norvège, pour la propagande et les journaux, etc.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous ne saviez pas, si j'ai bien compris votre témoignage, que quelques-uns des hommes de Quisling étaient venus dans une école d'application en Allemagne, en août 1939, donc avant la guerre ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne m'en souviens pas. Je l'ai appris par un document présenté ici, mais je ne me souviens pas d'en avoir su quelque chose. Si j'ai su quelque chose, je n'étais pas au courant des détails.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Saviez-vous que les Allemands vivant en Norvège furent, peu après le début de la guerre, adjoints au personnel des divers services officiels allemands, de la légation et des consulats ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne m'en souviens pas du tout. Si cela est, je n'en ai rien su à l'époque.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je cite ici l'annuaire de la NSDAP ; je voudrais simplement savoir si, oui ou non, vous étiez au courant. Puisque vous dites que vous ne...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je n'étais pas au courant. Je ne peux rien dire, je regrette.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Saviez-vous, en décembre 1939, que Quisling eut deux entrevues avec Hitler, le 16 et le 18 décembre ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'en ai rien su non plus. A quelles dates dites-vous ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — 16 et 18 décembre 1939, par l'intermédiaire de l'accusé Raeder.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne suis pas au courant de ces entrevues.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ainsi, pratiquement, vous avez entendu parler pour la première fois des affaires de Norvège par la lettre de Raeder du 3 avril ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je crois que c'était une lettre de Keitel. Je crois qu'il y a un malentendu.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je vous demande pardon, c'est une erreur de ma part ; excusez-moi. Vous souvenez-vous d'une lettre de Keitel dans laquelle il disait : « L'occupation militaire du Danemark et de la Norvège a été ordonnée par Hitler et préparée de longue date par le Haut Commandement de la Wehrmacht ; le Haut Commandement de la Wehrmacht a donc eu tout le temps de s'occuper de toutes les modalités d'exécution de cette opération ».

Ainsi donc, témoin, je pourrai peut-être abréger, car vous ne semblez pas être la personne qui convient pour parler des premiers préparatifs de l'affaire de Norvège, puisque vous n'avez pas assisté aux premières discussions qui eurent lieu entre Quisling, Raeder et Hitler ; est-ce exact ? S'il en est ainsi, j'abandonnerai ce sujet.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je n'ai pas participé à ces discussions, mais je voudrais simplement éclaircir un point : je ne reçus cette lettre — pourquoi, je n'en sais rien — que quelques jours plus tard ; la première fois que j'entendis parler du projet d'occupation de la Norvège — projet qui avait pour cause l'imminence du débarquement anglais —, ce fut par le Führer environ trente-six heures auparavant. Cette lettre doit donc être restée plus longtemps en route qu'elle n'aurait dû le faire ; je ne la vis qu'après.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je ne m'étendrai donc pas plus longuement sur ce sujet, car nous avons encore beaucoup de questions à voir et nous allons passer tout de suite à la question des Pays-Bas ; vous m'avez, à plusieurs reprises, entendu lire, par moi ainsi que par d'autres personnes, la déclaration faite par Hitler le 22 août 1939 : « Il serait encore possible de violer la neutralité de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse ; je ne doute pas que ces États, ainsi que la Scandinavie, défendront leur neutralité par tous les moyens. L'Angleterre et la France ne violeront pas la neutralité de ces pays ». (Document PS-793.) Voilà ce qu'a dit Hitler le 22 août ; vous n'étiez pas présent à ce moment ; aussi je vous demande à nouveau s'il a exprimé la même opinion devant vous ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, il ne l'a pas fait.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Saviez-vous que, très tôt, dès le 7 octobre 1939, l'ordre fut donné au groupe d'armées B de faire tous les préparatifs prévus par un ordre spécial, en vue de l'invasion immédiate du territoire de la Hollande et de la Belgique, si la situation politique l'exigeait ? Connaissez-vous cet ordre du 7 octobre ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je crois que j'en ai entendu parler ici, mais je ne le connaissais pas auparavant.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et saviez-vous que le 9 octobre, Hitler promulgua cette directive : « Une longue période d'attente aurait pour résultat non seulement l'abandon par la Belgique et la Hollande de leur neutralité au profit des Puissances occidentales, mais aussi renforcerait la puissance militaire de nos ennemis d'une façon progressive en diminuant la confiance des neutres dans la victoire finale allemande... »

« Des préparatifs doivent être faits à l'aile nord du front ouest pour une opération offensive à travers le Luxembourg, la Belgique

et la Hollande; cette attaque doit être réalisée aussi vite et aussi puissamment que possible.» (Document C-62.)

Étiez-vous au courant de cette directive donnée par Hitler le 9 octobre?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne la connaissais pas.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ainsi donc, en ce qui vous concerne, vous dites au Tribunal que Hitler donna cette assurance, toutes ces assurances, en août et en octobre, sans avoir informé son ministre des Affaires étrangères que le 7 et 9 octobre, il avait rédigé une directive pour l'attaque des Pays-Bas, qu'il ne vous parla pas de cet ordre, ni de cette directive; êtes-vous bien certain de ce que vous avancez?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'en suis sûr, car autrement je m'en souviendrais; je sais seulement qu'après la campagne de Pologne, on discuta occasionnellement de projets d'offensive à l'Ouest, mais je n'ai jamais entendu parler d'aucun ordre.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien. Si vous me dites que c'est tout ce que vous savez, vous passerons à un autre sujet que vous connaissez peut-être un peu mieux: vous souvenez-vous de la rencontre entre Hitler, Ciano et vous-même, à l'Obersalzberg, le 12 août 1939?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, j'ai vu ici les documents s'y rapportant.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien, je vous demande simplement de regarder ce document à la page 181; je vous prie de suivre sur le texte pendant que je lis un passage de la page 182; il est à la seconde page pour moi, et le paragraphe commence ainsi: «Puisque la Pologne donnait à entendre, par son attitude, qu'en cas de conflit...»

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne l'ai pas trouvé.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — «Puisque la Pologne donnait à entendre, par son attitude, qu'en cas de conflit...»

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — A la page 2?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — A la page 2 sur mon exemplaire. C'est peut-être un peu plus loin sur le vôtre.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Est-ce le début d'un paragraphe?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Oui. «Puisque la Pologne donnait à entendre...» Deux paragraphes après la ligne isolée qui dit: «Le comte Ciano montra des signes...»

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Bien, j'ai trouvé.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Voulez-vous regarder la phrase suivante:

« En parlant d'une façon générale, il serait bon de liquider les pseudo-neutres l'un après l'autre. Ce sera relativement facile si l'un des partenaires de l'Axe protège les arrières de l'autre pendant que celui-ci achève l'un de ces neutres incertains, et vice versa. L'Italie peut considérer la Yougoslavie comme l'un de ces neutres incertains. Lors de la visite du prince régent Paul, il (le Führer) lui suggéra, particulièrement en considération de l'Italie, d'éclaircir par un geste son attitude politique envers l'Axe. Il avait pensé à des relations plus étroites avec l'Axe et au départ de la Yougoslavie de la Société des Nations. Le prince Paul donna son accord à cette dernière proposition. Récemment, le prince régent se serait rendu à Londres et aurait cherché des assurances auprès des Puissances occidentales. La même scène s'était déroulée dans le cas de Gafenco, qui avait été particulièrement raisonnable durant sa visite en Allemagne et avait nié avoir aucun intérêt aux objectifs des démocraties occidentales. » (Document PS-1871.)

Telle était la façon dont Hitler formulait sa politique. Dois-je comprendre que c'était là la politique que vous aidiez à réaliser, c'est-à-dire la politique de liquidation des pseudo-neutres les uns après les autres, et parmi ces pseudo-neutres, la Yougoslavie ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, cela ne doit pas être pris dans ce sens. Je dois dire à ce sujet ce qui suit : la situation était celle-ci : Hitler voulait à tout prix soutenir l'Italie. L'Italie a toujours été un allié sur lequel on ne peut pas compter. Aussi, le Führer parla-t-il à cette époque de façon à faire comprendre à l'Italie que si elle avait des difficultés avec la Yougoslavie, l'Allemagne lui viendrait en aide. Ceci ne peut être compris qu'en rapport avec la situation suivante : L'Allemagne, avec l'aide de l'Italie, avait déjà accompli pacifiquement quelques révisions en Europe, excepté pour Dantzig et le Corridor, et Mussolini avait soutenu Hitler. Je me souviens de la situation.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Voici une bien longue explication, mais qui n'apporte aucun éclaircissement aux paroles que je vous ai citées et qui sont la chose importante : « Il serait bon de liquider les pseudo-neutres l'un après l'autre ». N'iez-vous que ce fût là l'objet de votre politique : liquider les « pseudo-neutres » ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, ce n'était pas cela. Il ne faut pas prendre ces paroles à la lettre, car dans les discussions diplomatiques — et je ne crois pas que ce soit différent dans les autres pays — on dit parfois bien des choses...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il était question de la Yougoslavie.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Mussolini n'avait-il pas toujours été d'avis que les Balkans devaient être attaqués à la première occasion ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'en sais rien.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Voudriez-vous regarder le document PS-2818. Je le dépose sous le numéro GB-292, Votre Honneur. Vous vous souvenez que c'est le protocole additionnel secret au Pacte d'alliance et d'amitié entre l'Allemagne et l'Italie du 22 mai 1939 ; y faisaient suite quelques commentaires de Mussolini, datés du 30 mai 1939 ; avez-vous trouvé ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Quelle page, je vous prie ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais seulement que vous voyiez deux passages. Voyez-vous où commencent les commentaires de Mussolini ? Après le Pacte lui-même. Voyez-vous les commentaires de Mussolini ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, je vois.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — On lit au numéro 1 :

« La guerre entre les nations ploutocratiques et, par conséquent, égoïstement conservatrices, et les nations fortement peuplées et pauvres est inévitable. Il faut se préparer à la lumière de cette situation. »

Si vous passez au paragraphe 7, vous verrez que Mussolini espérait que la guerre serait retardée et il dit ce qui se passerait en cas de guerre :

« La guerre que les grandes démocraties préparent est une guerre d'épuisement. On doit donc partir de cette supposition qui est la pire mais qui contient 100 % de probabilités. L'Axe ne recevra plus rien du reste du monde ; cette hypothèse est dure, mais les positions stratégiques acquises par l'Axe diminueront considérablement les vicissitudes et les dangers d'une guerre d'usure. Dans ce but, il faut s'emparer de toute la région du Danube et des Balkans dès les premières heures de la guerre. On ne pourra pas se contenter de déclarations de neutralité, mais il faut occuper les territoires et les utiliser pour se procurer le ravitaillement alimentaire et industriel nécessaire à la guerre. »

Avez-vous trouvé cela ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, j'y suis.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ne pensez-vous pas que Mussolini était d'avis que les Balkans devaient être attaqués le plus tôt possible ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Ce sont là des déclarations de Mussolini que je vois ici pour la première fois. Je ne les connaissais pas.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Maintenant, je voudrais que nous passions aux remarques de Hitler que vous avez certainement vues plus d'une fois. Vous vous souvenez qu'après le coup d'État de Simovitch, le 26 mars, il y eut une réunion, une conférence avec Hitler, où il exposa sa politique :

« Le Führer est décidé, sans attendre de possibles déclarations de loyauté du nouveau Gouvernement, à faire tous les préparatifs nécessaires pour détruire la Yougoslavie militairement et en tant qu'unité nationale. Sur le plan de la politique extérieure, nous ne présenterons ni requêtes ni ultimatums. Il sera pris connaissance des assurances du Gouvernement yougoslave, auxquelles d'ailleurs on ne pourrait pas se fier à l'avenir. L'attaque commencera aussitôt que les troupes et le matériel nécessaires seront prêts. » Vous souvenez-vous que Hitler ait dit cela le 27 mars ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne m'en souviens pas. Puis-je voir le document ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous ne vous souvenez pas ? Cette déclaration de Hitler a été lue plus d'une fois devant le Tribunal.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, je m'en souviens ; non pas des termes précis, mais en général.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous vous souvenez du sens ? J'en ai lu les termes. C'était la politique...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Que voulez-vous dire par : « le sens » ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ce que je veux dire, c'est que votre politique consistait à attaquer la Yougoslavie sans lui demander des assurances, sans action diplomatique d'aucune sorte. Vous aviez décidé d'attaquer la Yougoslavie et de bombarder Belgrade, n'est-ce pas ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, la situation était complètement différente et j'aimerais pouvoir exposer l'état de choses réel.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je vous demande des explications sur les points que je vous ai spécifiés : « Aucune enquête diplomatique ne sera faite ». Pourquoi aviez-vous décidé, ou pourquoi Hitler avait-il décidé, avec votre aide, d'attaquer la Yougoslavie sans présenter de requête diplomatique et sans donner au nouveau Gouvernement une chance de vous fournir des assurances ? Pourquoi l'avez-vous fait ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Parce que le nouveau Gouvernement avait été formé surtout par l'Angleterre, comme l'un des

officiers britanniques qui m'ont interrogé au cours de l'instruction préliminaire me l'a concédé. Il était donc parfaitement clair pour le Führer, après le putsch Simovitch, que les ennemis de l'Allemagne se tenaient derrière le Gouvernement Simovitch et que ce dernier mobilisait son Armée dans le but d'attaquer les arrières de l'Armée italienne ; ce n'était pas là ma politique à moi, car je n'ai été appelé qu'à la fin de l'entrevue dont vous parlez, et Hitler ne donna son opinion que par la suite, sans que personne ait protesté. Je vous demande d'interroger les militaires là-dessus. J'étais présent et j'ai eu une sérieuse discussion avec le Führer.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Pensez-vous qu'il était juste d'attaquer ce pays sans entreprendre aucune démarche diplomatique, de procéder à des destructions militaires avec, pour reprendre les termes de Hitler, « une impitoyable dureté », et de détruire Belgrade, la capitale, au moyen de vagues de bombardiers ? Pensez-vous que cela était juste ? Je vous pose une question très simple : pensez-vous que cela était juste ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne peux, comme vous l'aimeriez, répondre à cette question ni par oui ni par non, sans donner une explication.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Alors, il est inutile que vous répondiez. Si vous ne pouvez pas répondre à cette question par oui ou par non, ne répondez pas du tout.

Voulez-vous passer au point suivant, qui est la question de la Russie ? Si j'ai bien compris vos déclarations, vous avez dit que Hitler avait décidé d'attaquer l'Union Soviétique après la visite de M. Molotov à Berlin, le 12 novembre 1940, je crois.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'ai pas pu dire cela, car je l'ignorais.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — D'après ce que j'ai compris, l'une des raisons que vous donniez comme justification de l'attaque contre l'Union Soviétique, était la déclaration faite par M. Molotov durant sa visite de novembre 1940. N'est-ce pas ce que vous avez dit ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'était une des raisons qui inquiétaient le Führer mais, à cette époque, j'ignorais tout d'une attaque.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous savez que l'accusé Jodl a dit que, déjà, au cours de la campagne de l'Ouest — en mai et juin 1940 —, Hitler lui avait dit qu'il avait pris une décision fondamentale afin de se prémunir contre ce danger, c'est-à-dire l'Union Soviétique, « dès que notre situation militaire le permettrait ». Le saviez-vous ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne l'ai appris qu'ici, à Nuremberg.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est le document L-172 (USA-34), le journal de Jodl. Et saviez-vous que le 14 août 1940, le général Thoma fut informé, au cours d'une conférence avec Göring, que le Führer désirait que les livraisons aux Russes ne soient faites dans les délais voulus que jusqu'au début de 1941, et que « il n'y avait par la suite aucun intérêt à satisfaire entièrement les demandes russes ». Le saviez-vous ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je l'ignorais.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et saviez-vous qu'en novembre 1940, le général Thoma et les secrétaires d'État Körner, Neumann, Becker et le général von Hanneken furent informés par Göring de l'opération préparée à l'Est ? Le saviez-vous ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je l'ignorais également.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous savez maintenant, n'est-ce pas, que longtemps avant qu'une des questions soulevées par la visite de M. Molotov ne fût mise en discussion, Hitler était décidé à attaquer l'Union Soviétique ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne le savais absolument pas. Je savais que Hitler avait des craintes, mais je ne savais rien d'une attaque. J'ignorais également tout des préparatifs militaires, car ces questions étaient toujours traitées séparément.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et quand, le 18 décembre, Hitler publia la directive numéro 21 sur le « Cas Barbarossa », il ne vous en dit rien ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, parce que, précisément, au mois de décembre — il se trouve que je m'en souviens exactement — j'ai eu une longue conversation avec le Führer afin d'obtenir son consentement pour faire adhérer l'URSS au Pacte Tripartite et faire de ce Pacte un pacte à quatre. Hitler n'était pas très enthousiaste, je le remarquai, mais il me dit : « Nous avons déjà accompli bien des choses ensemble, peut-être réussissons-nous là aussi ». Voilà ce qu'il me dit. C'était en décembre. Je crois qu'il existe également sur ce sujet un affidavit d'un témoin, que la Défense va présenter.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Comprenez-vous ce que vous dites ? Ceci eut lieu après la communication faite par l'accusé Göring au général Thoma et aux secrétaires d'État que je viens de nommer, et après la promulgation effective de l'ordre « Barbarossa ». Et vous prétendez que Hitler vous laissa suggérer que vous deviez essayer de faire adhérer l'Union Soviétique au Pacte Tripartite, sans vous dire que ses ordres étaient donnés pour l'attaque de l'Union

Soviétique? Pensez-vous réellement que quelqu'un puisse vous croire?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'ai pas très bien compris votre question.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Voici la question : vous attendez-vous réellement à ce que l'on croie, après l'annonce faite à plusieurs reprises que le Reich allait attaquer l'Union Soviétique, après l'ordre d'attaque effectif, que Hitler vous ait laissé lui dire que vous pensiez faire adhérer l'URSS au Pacte Tripartite? Est-ce là ce que vous voulez dire?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exactement cela. J'ai refait cette proposition à Hitler au mois de décembre et j'ai obtenu son consentement pour poursuivre les négociations. J'ignorais tout en décembre d'une guerre d'agression contre la Russie.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et, bien entendu, votre ministère recevait les rapports les plus favorables sur l'Union Soviétique et sur l'improbabilité d'une immixtion de l'Union Soviétique dans les affaires politiques de l'Allemagne? Est-ce exact en ce qui concerne les rapports de votre ambassadeur et de votre propre personnel en URSS?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Des rapports dans ce sens nous parvinrent de notre ambassade à Moscou. A différentes reprises, je peux même dire toujours, je les présentai au Führer, mais il me déclara que les diplomates et les attachés militaires à Moscou étaient les gens les plus mal informés du monde. Telle fut sa réponse.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'était donc votre opinion sincère basée sur vos propres renseignements, qu'il n'y avait pas de danger de la part de la Russie et que la Russie s'en tiendrait honnêtement à l'accord qu'elle avait conclu avec vous. C'était réellement votre opinion?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je n'ai pas dit cela. J'ai dit que c'étaient les rapports diplomatiques que nous recevions de Moscou.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous n'y croyiez donc pas vous-même? Vous ne croyiez donc pas votre propre personnel?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'étais moi-même très sceptique et je ne savais pas si ces rapports étaient dignes de confiance, car le Führer, qui centralisait toutes les informations, avait reçu des rapports d'une tout autre nature. L'attitude politique était également orientée dans une direction différente.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — En tout cas, au printemps 1941, votre administration prit part aux préparatifs de l'attaque contre l'Union Soviétique?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne sais pas exactement à quel moment, mais au printemps la situation se tendit, au point qu'il dut y avoir, entre certains services, des conférences traitant de la possibilité d'un conflit avec l'URSS. Je ne me souviens plus actuellement des détails.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien. Une fois de plus, je ne veux pas rester trop longtemps sur cette question, mais n'est-il pas exact qu'en avril 1941 vous coopérez avec les services de Rosenberg en vue de préparer la mainmise sur les territoires de l'Est et que, le 18 mai, vous avez rédigé un mémorandum sur la préparation de la conduite de la guerre sur mer ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — En ce qui concerne les préparatifs avec Rosenberg, c'est une erreur. Autant que je m'en souviens, je n'ai parlé de ce sujet avec Rosenberg qu'après le déclenchement des hostilités. En ce qui concerne le mémorandum de la Marine, j'ai vu ce document ici ; je l'ignorais auparavant. Je crois que c'est l'opinion d'un expert sur les questions de Droit international à propos de points qui pouvaient être soulevés en cas de guerre dans la Baltique. Un avis de ce genre avait certainement été déjà formulé.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ce mémorandum dit : « Le ministère des Affaires étrangères a préparé, en vue du « Cas Barbarossa », le projet de déclaration des zones d'opérations ci-joint ». Vous ne vous souvenez de rien à ce sujet ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, ce document lui non plus, ne m'était, je crois, pas parvenu à l'époque. La question a dû être traitée par un autre service. Naturellement, je me déclare pleinement responsable de tout ce qui s'est passé dans mon ministère.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — L'ambassadeur Ritter n'était-il pas chargé de la liaison entre votre administration et la Wehrmacht ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Maintenant, je voudrais encore que vous m'aidiez pour une ou deux questions. Vous nous avez dit que vous aviez négocié le Pacte anti-Komintern dès 1936 ; bien entendu, à ce moment-là, ce Pacte, je crois que vous l'avez dit vous-même, était dirigé contre l'Union Soviétique. C'est bien exact ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'était surtout un pacte idéologique qui contenait naturellement certaines incidences politiques. C'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et il fut élargi par le Pacte Tripartite du 27 septembre 1940 ? C'était une extension du premier pacte ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Cela n'avait, en fait, rien à voir avec le premier pacte car il s'agissait là d'un accord purement militaire, politique et économique.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Il n'en demeure pas moins — et je crois que je peux traiter très brièvement cette question — que vous poussiez le Japon à entrer dans la guerre dès mars 1941 ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est possible ; il s'agissait alors d'attaquer l'Angleterre.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Oui. Je passe rapidement car vous avez déjà donné vos explications. Vous dites que vous étiez en guerre contre l'Angleterre et que, en conséquence, vous aviez le droit de considérer le Japon comme un allié. C'est bien cela que vous voulez dire ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je crois que je n'ai rien fait d'autre que ce que font tous les diplomates, ce qu'a fait par exemple la Grande-Bretagne en Amérique et, plus tard, en Russie.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je n'ai pas l'intention de vous poser d'autres questions à ce sujet, mais ne vous est-il pas apparu rapidement que si le Japon entraînait dans la guerre, il était possible que les États-Unis y fussent entraînés peu de temps après ? Et vous vous rendiez compte, en avril 1941, que si l'entrée en guerre du Japon l'opposait aux États-Unis, vous seriez, vous aussi, prêts à combattre les États-Unis. Est-ce bien cela ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, ce n'est pas exact. Je crois avoir tout fait, jusqu'au jour de Pearl-Harbour, pour éviter que l'Amérique entre en guerre. Je crois également que cela peut être prouvé par beaucoup de documents que j'ai vus en partie pour la première fois ici.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Puisque vous déclarez cela, j'aimerais que vous regardiez le document 352 de votre livre, à la page 204 du livre de documents anglais.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, je connais ce document, je l'ai déjà lu ici.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ceci se passait une semaine avant Pearl-Harbour, le 29 novembre et, selon l'ambassadeur du Japon, vous lui disiez (regardez le paragraphe 1) :

« *Ribbentrop*. — Il est essentiel que le Japon organise l'ordre nouveau en Asie orientale sans risquer de perdre cette occasion. Il n'y a jamais eu et il n'y aura probablement jamais à l'avenir de moment où la coopération la plus étroite dans le cadre du Pacte Tripartite sera plus importante. Si le Japon hésite en cet instant et que l'Allemagne aille de l'avant, dans l'instauration du nouvel

ordre européen, toute la puissance militaire de la Grande-Bretagne et des États-Unis sera concentrée contre le Japon.

« Comme le Führer Hitler l'a dit aujourd'hui, il y a des différences fondamentales dans le droit à l'existence de l'Allemagne et du Japon et celui des États-Unis. Nous savons qu'il n'y a pratiquement aucun espoir pour que les négociations entre le Japon et les États-Unis aboutissent car les États-Unis adoptent une attitude intransigeante.

« S'il en est vraiment ainsi et que le Japon prenne la décision de combattre les États-Unis et la Grande-Bretagne, je suis convaincu que cela ne sera pas seulement de l'intérêt commun du Japon et de l'Allemagne, mais que cela aura également des suites favorables pour le Japon lui-même. » (Document D-656.)

Prétendez-vous toujours, au vu de ce document et de la déclaration que vous avez faite à l'ambassadeur du Japon, que vous avez essayé d'empêcher la guerre avec les États-Unis? Je soutiens que vous avez tout fait pour encourager le Japon à entrer en guerre contre les États-Unis.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Monsieur le Procureur, ce n'est pas exact et je dois vous contredire. Je ne connais pas ce document, je ne sais pas d'où il émane. En tout cas, en aucune circonstance je n'ai dit cela de cette manière et je regrette que tous les documents qui prouvent que j'ai fait des efforts constants pour éviter l'entrée des États-Unis dans la guerre n'aient pas encore été présentés ici. Ce document, je l'ai vu ici et je me suis longuement demandé comment ce passage avait pu y être introduit. Tous les autres documents — une douzaine je crois, ou une douzaine et demie — prouvent on ne peut plus clairement mon désir permanent de tenir les États-Unis en dehors de la guerre. Je peux également prouver que, pendant des années, je me suis efforcé, dans tous les domaines, et malgré l'attitude intransigeante des États-Unis, de ne rien faire contre eux. Je ne puis m'expliquer tout cela que de la façon suivante: l'ambassadeur du Japon souhaitait ardemment que son pays fît quelque chose et je sais qu'il envoya de très nombreux télégrammes à Tokio afin d'inciter le Japon à entrer dans la guerre sous une forme quelconque, et avant tout contre Singapour. Je ne peux que présumer que c'est peut-être, si je peux m'exprimer ainsi, une interprétation erronée de cette conversation. Je vous demande de donner la possibilité à la Défense de produire tous les documents antérieurs qui prouvent très exactement le contraire de ce qui est avancé dans cet unique paragraphe.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est le rapport officiel de l'ambassadeur du Japon à son Gouvernement; vous dites qu'il a tort lorsqu'il rapporte que vous lui avez annoncé de votre propre bouche que vous étiez convaincu que cela ne serait pas seulement de l'intérêt

commun de l'Allemagne et du Japon, mais que cela aurait également des suites favorables pour le Japon lui-même. Voulez-vous regarder le document suivant, si vous n'iez celui-là, à la page 356 ; c'est un autre rapport de l'ambassadeur du Japon ; il déclarait, le lendemain de Pearl-Harbour :

« A 1 heure . . . je rendis visite à l'ambassadeur Ribbentrop et lui déclarai que notre désir était que l'Allemagne et l'Italie publiassent immédiatement des déclarations officielles de guerre à l'Amérique. Ribbentrop répliqua que Hitler avait précisément réuni une conférence à son Quartier Général pour discuter des modalités d'une déclaration de guerre, de façon à faire une bonne impression sur le peuple allemand. Il déclara qu'il transmettait votre désir immédiatement et ferait tout ce qu'il pourrait pour qu'il soit immédiatement exécuté. »

Maintenant, regardez les trois dernières lignes :

« A ce moment, Ribbentrop me dit que, le matin du 8, Hitler avait donné à toute la Marine allemande l'ordre d'attaquer les navires américains partout où elle les rencontrerait. »

Ceci se passait trois jours avant la déclaration de guerre. Pré-tendez-vous que ce rapport de l'ambassadeur du Japon est faux, lui aussi ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je crois que c'est une erreur.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Qu'y a-t-il de faux ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je crois que c'est une erreur. C'était après l'attaque sur Pearl-Harbour.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Exactement, le lendemain de Pearl-Harbour.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'était un ordre d'Adolf Hitler en vue d'attaquer les navires américains qui, comme chacun sait, avaient déjà attaqué les nôtres depuis des mois. C'est une affaire tout à fait différente.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Quand vous dites « attaquer les bateaux allemands », vous voulez dire qu'ils se défendaient contre les sous-marins allemands ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, autant que je sache, plusieurs mois auparavant, je ne peux pas vous citer la date exacte, mais en tout cas bien longtemps avant Pearl-Harbour, nous avons adressé une protestation officielle aux États-Unis au sujet de deux bateaux, le « Greer » et le « Kearny », qui avaient poursuivi des sous-marins allemands et les avaient attaqués au moyen de grenades sous-marines. Je crois que le secrétaire à la Marine, Knox, l'a reconnu ouvertement dans une conférence de presse. J'ai déclaré

hier que Hitler avait dit dans son discours de Munich qu'il n'avait jamais donné l'ordre de tirer sur des navires américains ou de les attaquer spontanément, mais de riposter s'ils tiraient les premiers.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ce que je voudrais que vous me disiez, c'est ceci : approuviez-vous l'ordre donné trois jours avant la déclaration de guerre à toute la Marine allemande d'attaquer les navires américains partout où elle les rencontrerait ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne puis en parler maintenant car je ne me souviens pas de cette affaire et je ne connais pas ce document.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais vous interroger sur une autre question. Vous souvenez-vous que...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je désirerais ajouter que cela aurait été compréhensible.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous avez donné votre réponse. Vous souvenez-vous d'une conférence qui eut lieu en juin 1944 et sur laquelle nous avons déjà entendu des témoignages, conférence relative à l'exécution de ce qu'on a appelé les aviateurs terroristes. Maintenant, écoutez la question et essayez, je vous prie, d'y répondre directement. Est-il exact, comme il est dit dans le rapport, que vous désiriez inclure dans la notion d'aviateurs terroristes, toutes les sortes d'attaques terroristes contre la population civile allemande, c'est-à-dire l'attaque des villes au moyen de bombes ? Est-il exact que vous vouliez inclure dans les aviateurs terroristes les aviateurs qui participaient au bombardement des villes allemandes ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, ce n'est pas exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Voulez-vous alors vous reporter à la page 391 ; c'est un rapport signé par le général Warlimont sur la conférence du 6 juin. A la quatrième ligne... Je vais vous la lire :

« L'Obergruppenführer Kaltenbrunner informa l'adjoint au chef du Wfst, dans l'après-midi du 6 juin, à Klessheim, qu'une conférence sur cette question s'était tenue peu de temps auparavant entre le Reichsmarschall, le ministre des Affaires étrangères et le Reichsführer SS. Au cours de cette conversation, il fut convenu qu'au contraire des propositions originales du ministre des Affaires étrangères qui voulait comprendre dans ces mesures toutes les attaques terroristes contre la population civile allemande, y compris les attaques par bombes, seules les attaques au moyen d'armes de bord seraient retenues comme constituant un acte criminel dans ce sens. » (Document PS-735.)

Prétendez-vous que Kaltenbrunner a eu tort lorsqu'il a dit que vous désiriez y inclure les attaques de toute nature ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai pris position sur cette question hier. Je ne sais pas si je dois revenir sur ce point. Je crois avoir épuisé ce sujet hier, mais si vous le désirez, je peux recommencer.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je ne veux pas que vous vous répétiez. Je désire que vous répondiez à ma question. Prétendez-vous que Kaltenbrunner avait tort lorsqu'il déclara à cette conférence que vous vouliez inclure les aviateurs qui bombardaient les villes?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Ce n'est pas exact. Tout d'abord, autant que je m'en souviens, cette conférence n'a pas eu lieu et, ensuite, j'ai exposé hier d'une façon parfaitement claire mon attitude au sujet des aviateurs terroristes.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien, répondez à ma question.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, cela n'est pas exact, de la façon dont vous le présentez.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien. Alors répondez à cette question. Approuviez-vous que ceux que vous appelez des « aviateurs terroristes » fussent abandonnés à la population pour être lynchés ou bien remis aux SS?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, ce n'était pas ma manière de voir.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Voudriez-vous alors passer à la page 393, page 214 du texte anglais. C'est, comme vous le savez, un mémorandum du ministère des Affaires étrangères. On y lit à la page 396 que le général Warlimont déclare que l'ambassadeur Ritter l'a informé par téléphone que « ces projets avaient été approuvés par le ministre des Affaires étrangères ». (Document PS-740.) Ces projets comprenaient deux parties ; au paragraphe 1, celui du lynchage, le projet indique : « Les autorités allemandes ne sont pas directement responsables si la mort survient avant qu'elles n'interviennent ». (Document PS-740.) Approuvez-vous ce point de vue ? Était-ce là votre point de vue quant au lynchage des aviateurs ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, ce n'était pas mon opinion et je l'ai expliquée en détail hier. J'ai également pris position sur ce document hier. Il émane du ministère des Affaires étrangères ; je ne sais plus comment il a été élaboré, si c'est sur mon ordre ou d'après une déclaration des autorités militaires. Ce rapport, je ne l'ai pas approuvé sous sa forme présente mais je l'ai envoyé au Führer pour lui demander de décider de la question. Le Führer l'a qualifié de sottise — je crois — et c'est ainsi que ce rapport du ministère des Affaires étrangères a été enterré et n'a eu aucune suite.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Si bien qu'en l'occurrence, vous dites, lorsque Warlimont annonça que l'ambassadeur Ritter avisa la Wehrmacht par téléphone, le 29 juin, que vous aviez approuvé ce projet, que Warlimont ou Ritter ne disent pas la vérité ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — En tout cas, ce n'est pas exact car il ressort d'un autre document que j'ai vu également ici que ce document a été envoyé au Führer et que j'ai dit à ce moment-là qu'il devait donner son accord. J'ai d'ailleurs vu ici d'autres documents à ce sujet. Voilà également ce dont je me souviens.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Si nous revenons donc au point de vue du Führer, tâchons de nous en faire une idée. Prenons le document PS-3780 (GB-293), qui est le compte rendu d'une réunion entre vous-même, Hitler et Oshima, le 27 mai 1944. C'est à la page 11, lignes 9 à 12.

Vous souvenez-vous qu'en votre présence, Hitler dit à Oshima que les Japonais devaient pendre tous les aviateurs terroristes américains et non pas les fusiller, et que cela ferait réfléchir les Américains avant d'entreprendre de telles attaques. Est-ce que vous étiez d'accord sur ce point ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne suis absolument pas d'accord sur ce point. Si cela y figure, ce n'est pas mon opinion.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien, maintenant...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne sais pas où se trouve ce que vous dites, dans ce document.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — A la page 11, lignes 9 à 12.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne m'en souviens pas. Je ne puis dire qu'une seule chose, c'est que toute l'attitude de Hitler, telle qu'elle apparaît dans ce document, provenait des terribles effets des attaques aériennes à cette époque.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — J'ai déjà entendu cela. Je vous demande si vous étiez d'accord ou non ; vous dites : non. Maintenant, je voudrais passer à un autre point.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je voudrais encore dire quelque chose à ce sujet parce que c'est très important.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous pourrez le dire tout à l'heure à votre éminent avocat, après avoir répondu à ma question. Je voudrais maintenant attirer votre attention sur le Stalag Luft III. Il se peut que vous m'ayez entendu poser un certain nombre de questions à des témoins à ce sujet. Il s'agit des 50 aviateurs anglais qui furent assassinés par les SS après leur évasion. Vous le savez ? Vous savez de quoi je veux parler ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je suis au courant.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous vous souvenez que mon collègue M. Eden fit à la Chambre des Communes une déclaration très ferme disant que ces aviateurs avaient été assassinés et que l'Angleterre demanderait justice. Vous vous en souvenez, en juin 1944 ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai appris cette affaire par le discours aux Communes de M. Eden.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et vous souvenez-vous que le Gouvernement du Reich fit une déclaration selon laquelle, dans une communication faite à l'Angleterre par la Suisse, il réfutait cette allégation inqualifiable du ministre des Affaires étrangères britannique. Vous en souvenez-vous ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne m'en souviens pas. Je me souviens seulement de ceci : à cette époque, nous reçûmes une communication sur ce qui s'était passé et cela par une note de la Puissance protectrice. C'est tout ce que je sais.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est ce que je voulais vous demander. Saviez-vous, au moment où cette déclaration fut faite, que ces officiers avaient été assassinés de sang-froid ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne le savais pas. J'avais appris que ces hommes avaient été tués lors d'une tentative d'évasion ; mais dès cette époque nous avions l'impression que cette affaire n'était pas tout à fait claire, je m'en souviens encore.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Laissez-moi traiter cela en deux phrases. Qui vous a raconté ce mensonge ? Qui vous a dit que ces hommes avaient été tués en essayant de s'évader ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne m'en souviens pas maintenant, mais à cette époque les autorités compétentes nous ont envoyé les documents et une note fut transmise au Gouvernement suisse.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — De qui teniez-vous les documents qui contenaient ces mensonges ? De Himmler ou de Göring ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne sais pas.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous nous avez dit également que vous aviez l'impression que cette affaire n'était pas très claire, je crois ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Merci. Je voudrais maintenant que vous nous disiez un mot de vos relations avec les SS. Vous ne prétendez pas que, à ce moment-là, vous n'étiez qu'un membre honoraire des SS ? Votre avocat l'a prétendu et je suis certain que c'est à la suite d'un malentendu. Ce n'est pas exact ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Ce n'est pas un malentendu. J'ai reçu de Hitler l'uniforme SS. Je n'ai jamais accompli aucun service dans les SS. Mais en tant que ministre des Affaires étrangères et auparavant comme ambassadeur, il était d'usage d'avoir un grade et j'avais un grade de SS-Führer.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je prétends que cela est absolument faux : vous avez fait une demande d'adhésion aux SS avant d'être ambassadeur extraordinaire en mai 1933 ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je le sais. D'ailleurs, j'ai toujours appartenu aux SS.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous venez de dire que ce n'était qu'à titre honoraire, parce que Hitler voulait que vous portiez un uniforme. Je dis, moi, que vous avez, en mai 1933, par la voie normale, fait une demande d'adhésion aux SS.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Bien entendu, il fallait faire une demande, mais le fait est qu'il m'arriva de sortir avec un gros manteau brun et Hitler me dit que je devais porter un uniforme. Je ne sais plus quand cela se passait, peut-être en 1933. Plus tard, comme ambassadeur, j'eus un rang supérieur, puis, comme ministre, un rang plus élevé encore.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et en mai 1933, après avoir fait votre demande, vous avez adhéré aux SS avec le grade assez peu élevé de Standartenführer ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et vous n'êtes devenu Oberführer que le 20 avril 1935, Brigadeführer le 18 juin 1935 et Gruppenführer le 13 septembre 1936, c'est-à-dire après votre nomination d'ambassadeur ; Obergruppenführer le 20 avril 1940. Avant de devenir ambassadeur, vous apparteniez déjà aux SS depuis trois ans et vous aviez été normalement promu en raison de votre activité dans les SS. Est-ce exact ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Sans avoir jamais bougé le petit doigt ou accompli le moindre travail pour les SS, oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Regardez le document GB-294, D-744 (a), le numéro correspondant est 744 (b). Il est inutile que vous le lisiez en détail. C'est votre demande, avec toutes les pièces justificatives. Je voudrais vous poser une ou deux questions là-dessus. Vous avez demandé à entrer à la division « Tête-de-mort » des SS ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne l'ai jamais demandé.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ne vous souvenez-vous pas avoir reçu de Himmler une bague à tête de mort et une épée en reconnaissance de vos services ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne m'en souviens pas, je n'ai jamais appartenu à une division « Tête-de-mort ». Vous parliez d'une division « Tête-de-mort », n'est-ce pas ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Une division « Tête-de-mort ».

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Ce n'est pas exact. Si c'est écrit ici, c'est faux. Je crois bien, en effet que j'ai reçu un poignard comme tous les SS-Führer. Cela, c'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et la bague aussi. Voici une lettre du 5 novembre 1935 adressée au bureau personnel du Reichsführer SS disant : « En réponse à votre question, je vous informe que la pointure de bague du Brigadeführer von Ribbentrop est 17. Heil Hitler. Signé : Thorner ». Vous souvenez-vous de cela ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je crois que tout le monde recevait une bague, mais je ne me souviens pas exactement de l'affaire. C'est d'ailleurs certainement exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et vous vous êtes intéressé aux SS de 1933 jusqu'à une époque avancée de la guerre. Je crois que votre correspondance avec Himmler s'étend jusqu'à 1941 ou 1942.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est très possible, c'est certainement exact. Naturellement, nous avions beaucoup à faire avec les SS pour des questions très diverses.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et principalement au sujet des camps de concentration. Prétendez-vous que vous ne saviez pas qu'ils existaient en très grand nombre ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je n'en savais rien.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Voudriez-vous, je vous prie, vous retourner un moment. (*Une carte est placée derrière le témoin.*) C'est un agrandissement du document déposé par le Ministère Public français. Les points rouges sont des camps de concentration. Voulez-vous regarder ! Nous allons voir maintenant une des raisons de la situation de vos diverses résidences. L'une au nord de Berlin, Sonnenburg. Voyez-vous à peu près où cela se trouve, sur la carte ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Sonnenburg est à environ une heure de voiture de Berlin.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Au nord de Berlin.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, à l'est de Berlin.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Prenons un autre de vos domiciles. C'est votre château, votre pavillon de Fuschl. C'est tout à côté de la frontière ; immédiatement au delà de la frontière et tout auprès se trouve un groupe de camps situés autour de Mauthausen. Juste au-dessus de votre main, le groupe de camps autour de Mauthausen, vous le voyez ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui ; je voudrais affirmer sous la foi du serment que j'ai entendu pour la première fois le nom de Mauthausen ici à Nuremberg.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Alors, prenons un autre endroit : vous dites que vous n'y alliez pas souvent mais que vous aviez l'habitude...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je crois que je pourrais abrégé considérablement tout ce débat en disant que je ne connaissais que deux camps de concentration avant de venir ici, non, trois : Dachau, Oranienburg et Theresienstadt. Tous les autres noms ne m'ont été communiqués pour la première fois qu'ici même. Le camp de Theresienstadt était un camp, un asile de vieillards juifs, je crois, et la Croix-Rouge internationale l'a visité à plusieurs reprises. Je n'ai jamais, auparavant, entendu prononcer les noms des autres camps. Je désire que ceci soit bien établi.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Savez-vous qu'autour de Mauthausen il y avait 33 camps relativement très peu éloignés les uns des autres, et 45 autres dont le commandant n'a pas pu donner les noms car ils sont trop nombreux ; et que dans ces 33 camps il y avait plus de 100.000 internés ? Prétendez-vous dire au Tribunal que dans tous les voyages que vous avez faits à Fuschl vous n'avez jamais entendu parler de ces camps de Mauthausen où étaient internés 100.000 personnes ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je l'ignorais complètement et il y a des douzaines de témoins qui peuvent le prouver ; des douzaines.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Il m'est indifférent de savoir combien de témoins vous pouvez citer. Je vous demande de regarder cette carte. Vous êtes resté ministre responsable dans le Gouvernement de ce pays depuis le 4 février 1938 jusqu'à la défaite de l'Allemagne, en mai 1945, pendant sept ans et trois mois ; prétendez-vous devant le Tribunal que l'on pouvait être ministre responsable dans ce pays où il y avait des centaines de camps de concentration et les ignorer, à l'exception de deux ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Cela peut paraître surprenant, mais c'est tout de même la vérité pure.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je vous dis que ce n'est pas seulement étonnant, mais tellement incroyable que cela ne peut être que faux. Comment pouviez-vous ignorer ces camps ? Ne voyiez-vous jamais Himmler ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, jamais à ce sujet, jamais. Ces choses ont été tenues entièrement secrètes et nous n'avons appris qu'ici ce qui s'y passait. Personne n'en savait rien ; cela peut

être surprenant, mais je suis également convaincu que la plupart des accusés n'en savaient rien non plus.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Nous les entendrons à leur tour. Savez-vous que rien qu'à Auschwitz...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'ai entendu parler d'Auschwitz pour la première fois qu'ici même.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Le commandant allemand d'Auschwitz a signé un affidavit selon lequel 4.000.000 de personnes ont été mises à mort dans ce camp. Prétendez-vous que ces faits se soient déroulés sans que vous n'en sachiez rien.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'en savais absolument rien. Je peux le déclarer sous la foi du serment.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Bien. Il y a un autre sujet sur lequel je voudrais vous entendre. Heureusement, je suis en mesure d'aider votre mémoire au moyen de documents. C'est la question des partisans. Je voudrais que vous regardiez trois documents relatifs à ce sujet.

LE PRÉSIDENT. — Pourrez-vous terminer ce soir ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Oui, si Votre Honneur peut m'accorder encore cinq minutes. (*A l'accusé.*) Reconnaissez-vous que vous étiez partisan d'appliquer des traitements extrêmement durs aux habitants des territoires occupés ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'ai pas très bien compris la question ; pouvez-vous la répéter ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ma question est la suivante : serait-il correct de caractériser votre attitude en disant que vous préconisiez les traitements les plus durs envers les partisans ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne sais pas si j'ai jamais parlé du traitement des partisans, je ne m'en souviens pas. En tout cas, j'étais opposé à ce traitement.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Très bien. Regardez le document D-735 (GB-295). C'est une discussion entre le comte Ciano et vous-même, en présence du Feldmarschall Keitel et du maréchal Cavallero, au Grand Quartier Général du Führer, après le petit déjeuner, le 19 décembre 1942. Si vous regardez à la page 2, vous verrez un passage où le Feldmarschall Keitel dit aux Italiens que :

« La région de la Croatie devait être nettoyée par les troupes italiennes et les troupes allemandes en coopération, et ceci avant la fin de l'hiver, étant donné la forte influence exercée par les Anglais dans cette région. Le Führer avait déclaré que les conspirateurs serbes devaient être liquidés et que les méthodes douces ne devaient pas être utilisées. Le Feldmarschall Keitel fit alors remarquer que

tous les villages dans lesquels on trouverait des partisans devraient être brûlés. Le ministre des Affaires étrangères du Reich déclara ensuite qu'il ne fallait pas que Roatta quittât la troisième zone, mais qu'il devait avancer, en étroite collaboration avec les troupes allemandes. A ce sujet, le Feldmarschall Keitel demanda aux représentants de l'Italie de ne pas considérer comme un avantage accordé aux Croates, l'utilisation de troupes croates pour le nettoyage. Le ministre des Affaires étrangères dit, à ce sujet, que le Poglavnik, auquel il avait parlé très clairement, était entièrement prêt à s'entendre avec l'Italie.»

Étiez-vous d'avis que «les conspirateurs serbes devaient être liquidés» ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Comment ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Étiez-vous d'avis que «les conspirateurs serbes devaient être liquidés» ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne connais pas cette expression. En tout cas, il est certain qu'ils devaient être mis en prison.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Cela signifie que leurs villages devaient être rasés et détruits par le feu.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Où ai-je dit cela ? Je ne crois pas l'avoir dit.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est le point de vue du Führer. Était-ce le vôtre ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Le Führer avait adopté une attitude très dure à ce sujet. Je sais que, de temps à autre, dans certains services ainsi que dans l'Armée, on donnait des ordres très durs. Il s'agissait d'une lutte à la vie, à la mort, il ne faut pas l'oublier. C'était la guerre...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Niez-vous...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — De toute façon, je ne sais pas où j'ai pu dire quelque chose au sujet des partisans...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous dites que ce n'était pas votre point de vue. C'est bien ce que vous dites ? Ce n'est pas votre point de vue ? Ne regardez-pas le document suivant. Dites-moi, est-ce là votre point de vue ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je vous prie de répéter encore une fois la question à laquelle vous voulez que je réponde.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Prétendez-vous que vous ne préconisiez pas le traitement impitoyable des partisans ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je suis d'avis qu'il faut traiter durement les partisans qui tirent dans le dos des troupes. C'est mon

avis et je crois que c'est celui de tout militaire et de tout homme politique.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Y compris les femmes et les enfants ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, en aucun cas.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Puisque vous niez que vous ayez pris cette attitude envers les femmes et les enfants, regardez le document D-741 (GB-296). C'est un entretien entre vous-même et l'ambassadeur Alfieri, à Berlin, le 21 février 1943. Le dernier paragraphe dit : « Ensuite le ministre des Affaires étrangères souligna le fait que l'état de choses que la politique de Roatta avait contribué à établir en Croatie causait beaucoup de soucis au Führer. On comprenait du côté allemand que Roatta désirât épargner le sang italien mais on considérait que sa politique n'aboutirait qu'à faire chasser Satan par Belzebuth. Ces bandes de partisans devaient être exterminées, hommes, femmes et enfants, car leur existence mettait en péril la vie des hommes, des femmes et des enfants allemands et italiens ». Prétendez-vous toujours que vous n'étiez pas d'avis de traiter de façon impitoyable les femmes et les enfants ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — A quelle page est-ce ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Pages 10 à 13 ; c'est le dernier paragraphe de ma traduction :

« Ces bandes de partisans devaient être exterminées, hommes femmes et enfants car leur existence mettait en péril la vie des hommes, des femmes et des enfants allemands. »

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Si j'ai dit cela c'est peut-être que j'étais dans un grand énervement. En aucun cas cela ne répond à mes conceptions dont j'ai donné des exemples par mon activité au cours de la guerre. Je ne peux rien dire d'autre actuellement.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais encore vous montrer, à propos de votre activité, un autre document le dernier, si le Tribunal le permet. C'est le document D-740 (GB-297), mémorandum d'une conversation entre le ministre des Affaires étrangères du Reich et le secrétaire d'État Bastianini, en présence des ambassadeurs von Mackensen et Alfieri, au château de Klessheim, l'après-midi du 8 avril 1943. Si vous voulez regarder le commencement, je crois que vous discutiez au sujet d'une grève en Italie. Vous disiez ceci :

« Le ministre des Affaires étrangères du Reich pensait que ces grèves avaient pu être provoquées par des agents britanniques, mais ceci fut énergiquement contesté par Bastianini. Il y avait toujours des communistes en Italie qui recevaient leurs instructions de Mos-

cou. Le ministre des Affaires étrangères répliqua que, dans un cas semblable, seule une intervention impitoyable serait efficace.»

Puis, après une déclaration relative à l'information :

« Il (le ministre des Affaires étrangères) ne voulait pas discuter au sujet de l'Italie, mais plutôt des territoires occupés, où il apparaissait que l'on n'arriverait à aucun résultat avec des méthodes de douceur ou en essayant d'obtenir un accord. Le ministre des Affaires étrangères illustra sa pensée par une comparaison entre le Danemark et la Norvège. En Norvège avaient été prises des mesures brutales qui avaient provoqué de vives protestations, particulièrement en Suède. »

Puis vous continuez, et après une critique adressée au Dr Best...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne trouve pas cela ; à quelle page est-ce, je vous prie ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Le paragraphe commence par : « Le ministre des Affaires étrangères du Reich pensait que ces grèves avaient pu être provoquées par des agents britanniques... »

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, voilà.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous voyez donc ce que je veux dire. Vous dites : « Seule une intervention impitoyable serait efficace... En Norvège avaient été prises des mesures brutales. »

Et au début du paragraphe suivant :

« En Grèce aussi il fallait intervenir brutalement, même si les Grecs devaient changer d'air. Il était d'avis que l'Armée grecque démobilisée devait être déportée de Grèce très rapidement et qu'il fallait montrer aux Grecs, d'une main de fer, qui était le maître dans le pays. Des méthodes très dures de cette sorte étaient nécessaires dans une guerre contre Staline ; ce n'était pas un guerre chevaleresque, mais une guerre d'extermination brutale. »

Puis, après quelques déclarations sur les Français : « Pour en revenir à la Grèce, le ministre des Affaires étrangères, une fois de plus, insista sur la nécessité de prendre des mesures sévères ».

Et à la troisième ligne du paragraphe suivant :

« Le Führer prendrait des mesures radicales dans les territoires occupés pour mobiliser la main-d'œuvre locale, afin d'égaliser le potentiel d'armement américain. »

Est-ce exact ? Ceci exprime-t-il avec précision votre point de vue ? Voulez-vous que dans les territoires occupés l'on prit des mesures très sévères pour mobiliser la main-d'œuvre en vue d'accroître le potentiel de guerre du Reich ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Au sujet de ce document, je ne puis dire qu'une chose. Je sais qu'à cette époque...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous pouvez la dire, mais répondez d'abord à ma question. Ceci exprime-t-il votre opinion suivant laquelle...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — ...des mesures radicales devaient être prises envers les travailleurs étrangers et les habitants des territoires occupés. Ce document exprime-t-il votre point de vue?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Alors, pourquoi l'avez-vous dit? Pourquoi avez-vous dit ces choses?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Parce que, à ce moment-là, j'avais reçu du Führer l'ordre de ne pas laisser de répit aux Italiens, parce qu'il régnait un chaos complet dans certaines régions et que les Italiens, par les mesures qu'ils prenaient, semaient un désordre complet sur les arrières de l'Armée allemande. C'est pourquoi il fallait que, de temps à autre, je parle aux Italiens un langage très ferme. Je m'en souviens très distinctement. A ce moment-là, les Italiens combattaient en partie avec les Tchetsniks contre les troupes allemandes. C'était le chaos le plus complet et c'est pourquoi j'utilisais souvent vis-à-vis des diplomates un langage ferme et dur, peut-être aussi un langage très exagéré. Mais les choses, en réalité, se sont révélées par la suite tout à fait différentes.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ce n'était pas du tout exagéré, ni par rapport à la Norvège, ni par rapport à la Grèce. Vous preniez dans ces pays les mesures les plus brutales.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non; en Norvège, nous n'avions rien à dire et nous avons toujours essayé d'agir différemment. Au Danemark, nous avons tout fait pour diminuer, dans la mesure du possible, et pour empêcher l'exécution de ces mesures brutales qui étaient en partie nécessaires à cause des parachutistes.

Je crois que l'on peut prouver par de très nombreux documents que moi-même et mes services avons toujours essayé, dans les territoires occupés, d'aplanir les difficultés. Je crois qu'il n'est ni très juste, ni très exact d'extraire d'innombrables documents une ou deux déclarations dans lesquelles j'ai pu être amené à m'exprimer assez durement. Il est certain qu'au cours de six années de guerre, on peut, de temps en temps, être obligé d'employer un langage dur. Je me permettrais de rappeler que bon nombre d'hommes d'État étrangers ont parlé en termes sévères du traitement réservé à l'Allemagne, mais je suis certain qu'ils ne le pensaient pas réellement.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Voulez-vous m'expliquer pourquoi, aujourd'hui, chaque fois que vous avez été mis en présence d'un document qui vous attribue quelque dureté de langage

ou qui contredit ce que vous avez dit ici, vous déclarez qu'à cette occasion vous faisiez un mensonge diplomatique. C'est bien cela? Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT. — Sir David avez-vous déposé tous ces documents comme preuve?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Oui, Votre Honneur.

LE PRÉSIDENT. — L'audience est levée.

(L'audience sera reprise le 2 avril 1946 à 10 heures.)